REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

AVANT-PROPOS

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes:

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:

 la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	<u>5</u>
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION PRESENTATION DE LA MISSION PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	6 11 11 12 13
PROGRAMME SPORTS ET LOISIRS	14
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME PRESENTATION DU PROGRAMME AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	15 15 18 26
RECAPITULATION DES MOTENS CONSOMMES RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	26 27 28 28 29
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 30 30 32 34
PROGRAMME JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	36 42
TROOMAININE DEONESSE ET VIE ASSOCIATIVE	
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME PRESENTATION DU PROGRAMME AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE	43 43
PLURIANNUELLE PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	46 51 52 53 54 55 55
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	55 57
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE JEUNESSE, SPORTS LOISIRS	<u>ET</u> 58
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	59

PRESENTATION DU PROGRAMME	59
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE	
PLURIANNUELLE	61
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	64
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	64
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	65
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	66
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	66
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	67
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	68
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	68
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	68
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	69
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	70

MISSION JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission du Ministère de la Jeunesse et des Sports consiste à répondre à l'ensemble des besoins, des attentes et des aspirations dans les domaines : de la jeunesse, des sports, des loisirs et de la vie associative. Cette mission est mise en exécution par les différents services techniques du Ministère.

Ils ont pour but de :

- Améliorer les conditions de vie des jeunes ;
- Développer le sens du civisme et patriotisme chez les jeunes ;
- Répondre au soutien international en faveur de cette catégorie de la population.
- Promouvoir le bien-être social des jeunes et leur autonomisation ;
- Assurer aux jeunes l'égalité des chances ;
- Permettre aux jeunes des deux sexes de participer au processus de développement de la nation ;
- Permettre à chaque gabonais d'accéder à la pratique du sport aux activités de loisirs et ce, dans un cadre sécurisé;
- Faire des sports et loisirs un secteur générateur d'activité économique, d'emplois et de revenus pour la population gabonaise;
- Utiliser les activités sportives et de loisirs comme un instrument de développement de la cohésion sociale et du bien-être;
- Appuyer les activités et les initiatives socio-éducatives des jeunes en vue de leur insertion sociale et leur participation au développement du pays;
- Renforcer les capacités des acteurs non étatique au triple plan matériel organisationnel et financier;
- Faire des acteurs non étatique (ANE) des interlocuteurs crédibles du gouvernement des collectivités locales et des bailleurs de fonds;
- Faire des acteurs non étatique des partenaires dynamiques de la diversification de l'économie nationale et de la réduction de la pauvreté,
- Améliorer la qualité des services rendu aux usagers ;
- Réglementer la pratique du sport dans notre pays.

La mission "jeunesse, sports et loisirs" doit être en articulation avec les missions suivantes pour un souci de cohérence et d'efficience dans la mise en œuvre des politiques publiques :

- « Entreprenariat et commerce » dans le domaine du programme, "promotion de l'entreprenariat", de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- « Protection sociale » dans le cadre du programme "solidarité sociale" notamment en matière de soutien, de développement des associations et des réseaux de l'action sociale;
- « Justice » dans le cadre du programme administration pénitentiaire, pour l'action de réinsertion des détenus ;
- « Administration du territoire » dans le cadre du programme administration territoriale pour la reconnaissance et la promotion des structures associatives :
- « Enseignement supérieur et recherche » dans le cadre du programme vie de l'apprenant pour le développement des activités socioculturels et sportives dans les établissements scolaires et universitaires.

La mission jeunesse, sport et loisirs comprend trois programmes :

- Sports et loisirs ;
- Jeunesse et vie associative ;
- Pilotage et soutien de la politique de jeunesse, sports et loisirs.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

- Décret 0255/PR/MJSLVA du 23 avril 2009 portant attributions et organisation du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs chargé de la vie associative;
- Décret N°296/PR/MI du 17 septembre 1962 réglementant les modalités de reconnaissance de l'utilité publique des associations, modifié par le décret N° 810/PR du 13 septembre 1971;
- Loi N°3562 du 10 décembre 1962 relative au régime des associations ;
- Loi N°3/94 du 21 novembre 1994, modifié par la loi N°2/2000 du 12 octobre 2000 relative aux syndicats et organismes professionnels ;
- Décret N°00648/PR/MJSSC du 30 juin 1972 portant statuts types des associations, ligues et fédérations sportives, culturelles et de jeunesse;
- Décret N°0602/PR/JSCA/DS du 30 juillet 1969 portant organisation des sports civils;

 Décret N°1473/PR/HCTL-8CPN du 20 octobre 1987 réglementant la création et l'homologation des entreprises de loisirs à vocation touristiques;

PRINCIPALES REFORMES

- En vue de l'atteinte des objectifs stratégiques, de nombreuses réformes institutionnelles et réglementaires ont été initiées par le Gouvernement :
- Introduction du championnat national professionnel de football qui a permis la création d'emplois (recrutement des cadres sportifs) et l'autonomisation des joueurs;
- Elaboration d'une politique nationale de la jeunesse qui permettra de guider l'action nationale en faveur de la jeunesse, améliorer, sur le plan qualitatif et quantitatif, les opportunités offertes aux jeunes et à répondre au soutien international en faveur de cette catégorie de la population;
- Adoption du décret n° 0255/PR/MJSLVA du 23 avril 2009 qui crée de nouvelles directions générales pour une meilleure prise en compte des missions dévolues au ministère en matière de jeunesse, de sports, des loisirs et de la vie associative, à savoir :
- Direction Générale des Sports ;
- Direction Générale de la Jeunesse ;
- Direction Générale des Loisirs ;
- Direction Générale de la Promotion de la Vie Associative ;
- Direction Générale des Infrastructures Sportives et Socio-éducatives.
- Mise en place du Code du sport et les textes sur la jeunesse à savoir :
- Plan Opérationnel de la PNJ;
- Loi d'orientation de la PNJ ;
- Texte portant institutionnalisation du Conseil National de la Jeunesse ;
- Texte portant création de la distinction honorifique dénommée flamme de la jeunesse;
- Développement du programme sport étude : (restructuration) ;
- Introduction du championnat semi-professionnel du basketball et du handball.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF STRATEGIQUEOBJECTIF N°1: Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: Avoir soutenu les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, afin de permettre une bonne préparation de nos athlètes aux joutes internationales
- Résultat annuel N°2 : Avoir participé aux compétions sportives internationales statutaires
- Résultat annuel N°3 : Avoir permis et soutenu l'organisation de compétitions internationales
- Résultat annuel N°4 : Avoir obtenu un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Soixante sept(67) compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines ont été soutenues.
- Résultat annuel N°2: Quarante trois(43) compétions sportives internationales statutaires ont été organisés;
- Résultat annuel N°3 : Six(6)compétitions internationale sont été soutenu et organisées;
- Résultat annuel N°4 : le rayonnement et la visibilité du sport gabonais sur le plan international a été

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions nationales	Nombre	N/A	N/A	52	67	15	60	65
Nombre de compétitions Internationales	Nombre	N/A	N/A	60	43	- 17	60	60
Nombre de victoires, médailles, qualifications etc.	Nombre	N/A	N/A	N/A	43	N/A	N/A	N/A

Source des données : DGS, Ministère du budget, FNDS. CNOG Fédérations Sportives

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, cinquante-deux(52) compétitions statutaires devaient être soutenues soixante-sept(67) l'ont été, soit quinze 15 compétitions de plus par rapport à la prévision contenue dans le PAP. La modification à la hausse de certains calendriers des compétions internationales justifie l'écart (29%) observé dans ce volet.

Résultat annuel N°2: En 2015, cinquante-deux (52) compétitions statutaires devaient être soutenues soixante-sept(67) l'ont été, soit quinze (15) compétitions de plus par rapport à la prévision contenue dans le PAP. La modification à la hausse de certains calendriers des compétions internationales justifie l'écart (29%) observé dans ce volet.

Résultat annuel N°3 : En 2015, la participation aux compétitions sportives statutaires a été effective le Gabon a pris part à quarante-trois(43) compétitions sportives.

Résultat annuel N°4 : En 2015, six (6)organisations des compétitions sportives ont été soutenues à savoir :

- Coupe d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupes Handball
- Coupe d'Afrique des NationsJudo261 115 459 FCFA
- Eliminatoires Afrobasket
- Championnat du monde boxe professionnel version UBA
- Tropicale Amissa BONGO
- Marathon du Gabon

OBJECTIF STRATEGIQUEN°2: Développer les infrastructures de loisirs pour garantir un accès au loisir pour tous

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: Validation d'au moins 3 TDR.
- Résultat annuel N°2 : Avoir aménagé une aire de jeux de plage

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 les trois(3) TDR ont été validés ;
- Résultat annuel N°2 : aucune aire de jeux de plage n'a été aménagé;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisatio n	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Páglicá		2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de TDR rédigé et transmis pour validation	nombre	N/A	N/A	3	0	0	6	9
Taux d'avancement de l'aménagement de l'aire de jeux de plage		N/A	N/A	100	0	-100%	100%	ND

Source des données : Directions Générales des Sports, associations et fédérations sportives.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2015, 3 TDR ont été validés, mais aucune étude n'a été faite.

Résultat annuel N°2 : En 2015, l'aménagement d' une (1) aire de jeux de plage était prévu mais aucune action n'a pu être entreprise.

OBJECTIF STRATEGIQUEN°3 : Développer les infrastructures sportives pour garantir un accès au sport pour tous

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: Construction de 3 gymnases dans trois provinces.
- Résultat annuel N°2 : Construction de 6 plateaux sportifs dont 2 à Libreville.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1: zéro(0) gymnases construit dans trois provinces.
- Résultat annuel N°2 : zéro(0) plateaux sportifs construit dont 2 à Libreville.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de Gymnases	Nombre	N/A	N/A	3	1	-2	6	9
Nombre de plateaux sportifs	Nombre	N/A	5	6	2	-4	12	18

Source des données : DGS, FNDS. CNOG Fédérations Sportives

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2015, les crédits disponibles n'ont permis de financer que la construction d'un gymnase (Port-Gentil) pour un montant de 495 125 000 FCFA et la réhabilitation de celui de (Koulamoutou) pour 350 000 000 FCFA. S'agissant de la construction des deux autres gymnases, les crédits alloués étaient insuffisants.

Résultat annuel N°2 : En 2015, la construction de six (6) plateaux sportifs devaient être effective seuls deux(2) ont été financé, il s'agit des plateaux multisports d'Akièni pour 400 000 000 FCFA et celui de Mouila pour 250 000 000FCFA, l'écart s'explique par l'insuffisance des crédits alloués.

OBJECTIF STRATEGIQUEN°4 : Promouvoir la participation des jeunes aux évènements de jeunesse sur le plan national et international

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: Obtenir la participation effective de plus de 600 jeunes sur le plan national (fête de la jeunesse);
- Résultat annuel N°2 : Redynamiser la fête nationale de la jeunesse ;
- Résultat annuel N°3 : Institutionnaliser le forum national de la jeunesse ;
- Résultat annuel N°4: Obtenir la participation effective de plus de 5000 jeunes aux journées internationales;
- Résultat annuel N°5: Favoriser la présence de 50 jeunes aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires)

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1: plus de 6000 jeunes ont effectivement participé à la fête nationale de la jeunesse;
- Résultat annuel N°2 : dynamisme effectif
- Résultat annuel N°3 : pas d'institutionnalisation de la journée nationale de la jeunesse
- Résultat annuel N°4 : aucun jeune n'a participé aux journées internationales
- Résultat annuel N°5 : aucun jeune n'a participé aux fora internationaux

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	Paglication	2015 Prévision PAP	2015 Páglicá	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'activités soutenues sur le plan national et international	Nombre	N/A	N/A	20	9	-11	10	25
Nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse		N/A	N/A	6 000	+ 6000	0	6 000	6 500
Nombre de jeunes qui participent aux journées internationales		N/A	N/A	5 000	0	-5000	10 000	Plus de 10 000
Nombre de jeunes qui participent aux fora internationaux	Nombre	N/A	N/A	50	0	-50	50	Plus de 55

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 et 2 : En 2015, plus de 6000 jeunes ont participé à la fête nationale de la jeunesse. La présence des plus hautes autorités notamment le Président de la République et le Premier Ministre chef du Gouvernement à Libreville et à Lambaréné a suscité une forte mobilisation des jeunes.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 18 500jeunesqui prendront part à la fête nationale de la jeunesse.

Résultat annuel N°3 : En 2015, l'institutionnalisation du forum de la jeunesse n'a pas pu être effective faute de financement.

Résultat annuel N°4: En 2015, 5000 jeunes devaient participer aux journées internationales. Cependant aucune des 11 journées internationales n'ayant été organisée, ce résultat n'a pu être réalisé du fait que les dossiers de dépenses n'ont pas été engagés. Cette situation est imputable au dysfonctionnement du système d'information.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 15 500jeunesqui prendront part aux journées internationales.

Résultat annuel N°5: En 2015, 50 jeunes devaient participés aux fora internationaux. Aucun jeune n'a pu y participer. Ce résultat n'a pu être réalisé du fait que les dossiers de dépenses n'ont pas été engagés. Cette situation est imputable au dysfonctionnement du système d'information

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 155jeunesqui prendront part aux fora internationaux.

Au regard des résultats 2015, la probabilité de l'atteinte de l'objectif pluriannuel est faible.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

		Auto	risations d'engage	ement	Crédits de paiement				
Numéro e	et intitulé du programme et de l'action	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)		
18.647	Sport et Loisirs	27 228 296 824	115 530 188 832	88 301 892 008	27 228 296 824	115 530 188 832	88 301 892 008		
18.647.1	Promotion des loisirs et du sport de masse	540 889 400	52 557 904 550	52 017 015 150	540 889 400	52 557 904 550	52 017 015 150		
18.647.2	Promotion du sport amateur, d'élites et professionnel	26 687 407 424	62 972 284 282	36 284 876 858	26 687 407 424	62 972 284 282	36 284 876 858		
18.654	Jeunesse et Vie associative	928 241 000	578 144 499	- 350 096 501	928 241 000	578 144 499	- 350 096 501		
18.654.1	Promotion de la jeunesse	880 259 000	532 767 161	-347 491 839	880 259 000	532 767 161	-347 491 839		
18.654.2	Promotion de la vie associative	47 982 000	45 377 338	-2 604 662	47 982 000	45 377 338	-2 604 662		
18.661	Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale	4 785 378 300	3 129 836 722	-1 655 541 578	4 785 378 300	3 129 836 722	-1 655 541 578		
18.661.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	55 336 800	44 568 969	-10 767 831	55 336 800	44 568 969	-10 767 831		
18.661.2	Coordination administrative	4 730 041 500	3 085 267 753	- 1 644 773 747	4 730 041 500	3 085 267 753	- 1 644 773 747		
Total pou	ır la mission	32 941 916 124	119 238 170 053	86 296 253 929	32 941 916 124	119 238 170 053	86 296 253 929		

Explication des principaux écarts :

Contrairement au montant reçu de32 941 916 124 FCFA, un montant de119 238 170 053 FCFA a été exécuté.

Les écarts observés montrent des dépassements engendrés par des transferts au profit de l'organisation de la CAN 2017 dans le programme Sport et des crédits disponibles dans les deux (2) autres programmes.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

		Auto	risations d'engage	ement	Crédits de paiement				
Numéro	o et intitulé du programme et de l'action	2015		Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)		
18.647	Sport et Loisirs	27 228 296 824	115 530 188 832	88 301 892 008	27 228 296 824	115 530 188 832	88 301 892 008		
	Titre 1. Charges	-	-	_	_	_	_		
	financières de la dette Titre 2. Dépenses de personnel	110 172 000	102 588 000	-7 584 000	110 172 000	102 588 000	-7 584 000		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 269 320 884	1 864 095 265	594 774 381	1 269 320 884	1 864 095 265	594 774 381		
	Titre 4. Dépenses de transfert	23 383 803 940	22 761 904 517	-621 899 423	23 383 803 940	22 761 904 517	-621 899 423		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 465 000 000	90 801 601 050	88 336 601 050	2 465 000 000	90 801 601 050	88 336 601 050		
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-		
18.654	Jeunesse et Vie associative	928 241 000	578 144 499	-350 096 501	928 241 000	578 144 499	-350 096 501		
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-		
	Titre 2. Dépenses de personnel	20 148 000	19 164 000	-984 000	20 148 000	19 164 000	-984 000		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	179 432 400	130 266 988	-49 165 412	179 432 400	130 266 988	-49 165 412		
	Titre 4. Dépenses de transfert	728 660 600	428 713 511	-299 947 089	728 660 600	428 713 511	-299 947 089		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-		
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-		
18.661	Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale	4 785 378 300	3 129 836 722	-1 655 541 578	4 785 378 300	3 129 836 722	-1 655 541 578		
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-		
	Titre 2. Dépenses de personnel	1 687 398 000	197 118 889	-1 490 279 111	1 687 398 000	197 118 889	-1 490 279 111		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	97 980 300	25 527 969	-72 452 331	97 980 300	25 527 969	-72 452 331		
	Titre 4. Dépenses de transfert Titre 5. Dépenses	3 000 000 000	2 907 189 864	-92 810 136	3 000 000 000	2 907 189 864	-92 810 136		
	d'investissement Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-		
Total n	our la mission	32 941 916 124	119 238 170 053	86 296 253 929	32 941 916 124	119 238 170 053	86 296 253 929		
rotal po	Titre 1. Charges	52 541 510 124	119 200 170 000	00 200 200 929	52 541 910 124	119 200 170 000	00 230 233 323		
	financières de la dette Titre 2. Dépenses de	1 817 718 000	318 870 889	-1 498 847 111	1 817 718 000	318 870 889	-1 498 847 111		
	personnel Titre 3. Dépenses de	1 546 733 584	2 019 890 222	473 156 638	1 546 733 584	2 019 890 222	473 156 638		
	Titre 4. Dépenses de transfert	27 112 464 540	26 097 807 892	-1 014 656 648	27 112 464 540	26 097 807 892	-1 014 656 648		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 465 000 000	90 801 601 050	88 336 601 050	2 465 000 000	90 801 601 050	88 336 601 050		
	Titre 6. Autres dépenses	_	_	-	-	-	-		

Explication des principaux écarts :

La mission enregistre un dépassement de **86 296 253 929 FCFA** qui cache en réalité les crédits non utilisés pour les plans d'actions de la mission.

Les dépassements observés en biens et services de **473 156 638 FCFA** et en investissement de **88 336 601 050 FCFA** sont liés aux rallonges budgétaires allouées au profit de l'organisation de la CAN 2017 et du Championnat Africain des Nations (CHAN) 2015.

L'on enregistre des crédits disponibles dans les titres 2 et 4. Les crédits disponibles dans le titre 2 concernent la solde permanente dont l'exécution n'est pas retracée dans la mission.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

	Mission	Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
18	Jeunesse, Sports et Loisirs	32 941 916 124	- 2 656 780 952	88 953 034 881	119 238 170 053
18.647	Sports et loisirs	27 228 296 824	- 651 142 873	88 953 034 881	115 530 188 832
18.654	Jeunesse et vie associative	928 241 000	- 350 096 501	-	578 144 499
18.661	Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs	4 785 378 300	- 1 655 541 578	-	3 129 836 722

Explication des mouvements des crédits

Le total des mouvements des crédits sortants de 2 656 780 952 F CFA concerne les crédits disponibles dans les programmes transférés dans la mission "Provisions" dans le cadre des opérations de clôture.

Les crédits reçus d'un montant de **88 953 034 881 F CFA** ont été affectés au programme "Sports et Loisirs". Ils ont permis de compléter le financement du Championnat Africain des Nations (CHAN) (titre 3: **616 433 831 F CFA**) et de financer l'organisation de la CAN 2017 (titre 5 : **88 336 601 050F CFA**).

PROGRAMME	SPORTS	FTI	OISIRS
PROGRAMME	SEURIS		LUISINS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "sports et Loisirs" est mis en œuvre par la Direction Générale des Sports et celle des Loisirs composées des directions techniques suivantes :

- La Direction de la Promotion des Sports ;
- La Direction des Sports de Haut Niveau ;
- La Direction des Activités Physiques et Sportives ;
- La Direction de la Médecine du Sport ;
- La Direction du Temps Libre ;
- La Direction de la Prospection et de la Promotion ;
- La Direction de la Planification et de l'Animation.

Ces directions centrales sont relayées au niveau déconcentré par les directions provinciales de la Jeunesse et des sports et des loisirs.

Le programme entretient des interactions étroites avec les programmes Jeunesse et Vie Associative, Vie de l'Apprenant et Solidarité Sociale dans le cadre de la formation, de l'encadrement des associations sportive et de loisirs.

Il est piloté par le Directeur Général du Sport, assisté des directeurs techniques des différentes directions précitées.

Globalement, le périmètre d'action du programme recouvre les grandes missions suivantes :

- L'élaboration des politiques nationales de Sports et de Loisirs ;
- L'élaboration et l'actualisation de la réglementation ;
- La formation des encadreurs techniques, des animateurs bénévoles, des responsables administratifs des associations;
- La détection des jeunes talents et le développement du sport-études ;
- L'encadrement des sportifs de haut niveau et l'aide à la réinsertion des sportifs de haut niveau;
- La participation du Gabon aux grandes rencontres internationales sportives et de loisirs;
- Les relations administration / opérateurs et partenaires (fédérations sportives, ANGTI et associations).

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme « sports et loisirs » sont :

- La promotion des loisirs et du sport de masse ;
- La promotion du sport amateur, d'élite et professionnel

ACTION N° 1 : Promotion des loisirs et du sport de masse

Cette action recouvre les principales activités suivantes :

- Elaborer, actualiser et mettre en œuvre la politique nationale des loisirs ;
- Initier et mettre en œuvre des mesures réglementaires de nature à favoriser le développement des activités de loisirs et du sport de masse ;
- Susciter la création des groupements volontaires de loisirs ;
- Organiser les stages, les ateliers de formation à l'intention des cadres des loisirs du ministère et des animateurs bénévoles;
- Organiser l'encadrement et l'animation des centres de loisirs ;
- Construire et équiper les infrastructures de loisirs et du sport pour tous;

Cette action implique non seulement l'administration sur programme (services centraux et déconcentrés des DG Loisirs et DG Sports) mais aussi des opérateurs de l'Etat et de nombreux partenaires, notamment les collectivités locales et les entreprises privées.

ACTION N° 2 : Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel

Cette action recouvre les principales activités suivantes :

- Elaborer, actualiser et mettre en œuvre la politique nationale des sports ;
- Initier et mettre en œuvre des mesures réglementaires de nature à favoriser le développement du sport amateur et professionnel;
- Organiser les stages, les ateliers de formation à l'intention des cadres du sport et des animateurs bénévoles par le biais des fédérations et des établissements spécialisés ;
- Susciter des vocations sportives de haut-niveau ;
- Veiller à la création et au suivi des associations sportives ;
- Construire et moderniser les infrastructures sportives;
- Elaborer ou actualiser les textes règlementaires du programme.

A l'instar de l'action 1, cette action implique non seulement l'administration sur programme (services centraux et déconcentrés de la DG Sports) mais aussi des opérateurs de l'Etat et des partenaires.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel se déploie l'action conduite par le programme Sports et Loisirs présente plusieurs caractéristiques majeures :

- Une demande de sports et de loisirs en forte croissance, de la part des jeunes notamment;
- Une demande qui porte avant tout sur le sport d'entretien, les sports de masse, les loisirs de base (jeux de société par exemple) :
- Une structuration de plus en plus importante des activités sous forme d'associations;
- Un phénomène d'identification des jeunes aux champions, favorisé par les médias ;
- Le rôle de plus en plus important dans le domaine des sports et loisirs des partenaires au développement et des organisations internationales (FIFA, CAF, PNUD, UNICEF...);
- La contribution des grandes entreprises internationales et nationales au développement du secteur ;
- La signature de traités internationaux qui ont une portée contraignante pour le Gabon (ex. participation obligatoire à des compétitions internationales).
- Les attentes vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :
- usagers, notamment les jeunes, souhaitent plus d'aires de jeu de proximité, des infrastructures de loisirs plus nombreuses, mieux équipées, avec un encadrement de qualité et disponible;
- Les fédérations attendent de l'Etat qu'il définisse des priorités d'actions claires, globalement et pour chaque discipline sportive ;
- Les associations veulent un appui plus important et multiforme de la part de l'Etat : subventions, formation, conseil juridique et administratif, assistance technique ;
- Les autorités politiques attendent une démocratisation de la pratique des sports et des loisirs permettant d'impliquer la jeunesse, de créer des emplois et des revenus ; elles attendent aussi du programme qu'il conforte le prestige international du Gabon par l'obtention de résultats sportifs de haut niveau.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme, notamment :

- La construction et la rénovation de stades de football :
- La construction de deux (2) plateaux sportifs à Libreville ;
- La construction des aires de jeux de plage (espace Léon M'BA à Libreville);
- Des premiers résultats obtenus dans le sport de haut niveau (taekwondo, judo, athlétisme...);
- Un dispositif de formation des cadres performant qui s'appuie sur des partenariats avec l'étranger (France, Congo, Sénégal);
- L'organisation de la CAN 2012 :
- Un partenariat efficace avec les médias nationaux ;
- L'obtention de l'organisation de la CAN 2017 ;
- Validation du Code du Sport le 26/06/2015.
- Reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :
- Un écart encore très important entre les résultats obtenus et les attentes de la population ;
- Des associations qui ne sont pas toujours impliquées et sérieuses, un manque de suivi et d'évaluation de ces associations par l'Etat;

- Une collaboration insuffisante entre l'administration et les fédérations nationales, entre l'administration et les associations;
- Un système d'information sectoriel embryonnaire (ex : pas de maîtrise du nombre de licenciés ou des résultats par discipline);
- Une difficulté à planifier, programmer, mettre en œuvre, piloter, évaluer les projets voire les activités d'une façon générale;
- Le manque de synergies inter programmes autour des enjeux d'éducation et d'insertion / réinsertion des populations fragilisées ou en précarité.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Permettre à chaque Gabonais d'accéder à la pratique du sport et à des activités de loisirs, et ce dans un cadre sécurisé ;
- Enjeu 2: Faire des sports et loisirs un secteur générateur d'activités économiques, d'emplois et de revenus pour la population gabonaise;
- Enjeu 3: Utiliser les activités sportives et de loisirs comme un instrument pour développer la cohésion sociale et le bien-être;
- Enjeu 4 : Faire des sports et loisirs un levier de renforcement du rayonnement international du Gabon.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1: Développer et étoffer le tissu associatif de loisirs sur l'ensemble du territoire.

OBJECTIF N°2: Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international.

OBJECTIF N°3: Développer les infrastructures de loisirs pour garantir un accès au loisir pour tous.

OBJECTIF N°4: Disposer d'un cadre juridique actualisé facilitant les activités sportives et de loisirs.

OBJECTIF N°5 : Promouvoir la pratique du sport pour tous, à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité.

OBJECTIF N°6: Renforcer la performance des sportifs.

OBJECTIF N°7: Développer les infrastructures sportives pour garantir un accès au sport pour tous

OBJECTIF N°8: Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUEN°1 : Développer et étoffer le tissu associatif de loisirs sur l'ensemble du territoire

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Etre parvenu à créer 15 associations de loisirs actives;
- Résultat annuel N°2 : Avoir obtenu le programme d'activités de chaque association créée en 2014 ;
- Résultat annuel N°3 : Avoir obtenu de chaque association créée en 2014 le bilan de l'exécution programme

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 1 association de loisirs actives créées sur 15 prévues;
- Résultat annuel N°2 : 1 programme d'activités reçu de l'association créée en 2014;
- Résultat annuel N°3 : 1 bilan de l'association créée en 2014

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'associations créées	Nombre	N/A	1	15	1	-14	20	30
Nombre de programmes reçus des associations créées	Nombre	N/A	1	15	1	-14	20	30
Nombre de bilan d'évaluation des programmes des associations créées	Nombre	N/A	1	15	1	-14	20	30

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2015, quinze (15) associations devaient être créées, mais une (1) seule l'a été. L'écart est dû au manque de sensibilisation des populations cibles (action préalable) par faute de moyens financiers.

Résultat annuel N°2 : une (1) seule association ayant été créée en 2014, un seul programme d'activité est parvenu au service technique. Ce résultat en deçà des engagements pris se justifie par les raisons précitées.

Résultat annuel N°3 : En 2015, 15 bilans devaient parvenir au service technique mais un seul y est parvenu en raison de la création d'une seule association. L'écart est justifié par les raisons précitées.

Au regard du résultat de 2015, cette cible annuelle a été reconduite en 2016 et l'échéance pluriannuelle est passée de 2017 à 2018 avec une cible de 17 associations au lieu de 30.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Appuyer lesactivités de loisirs sur le plan national et international

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Participation effective du Gabon aux compétitions internationales ;
- Résultat annuel N°2 : Effectivité des compétitions nationales.
- Résultat annuel N°3 : Faire bénéficier à un minimum de 150 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Deux (2) participations effectives aux compétitions internationales sur 2 prévues ;
- Résultat annuel N°2 : Deux (2) compétitions nationales organisées sur 2 prévues ;
- Résultat annuel N°3 : Cent treize (113) jeunes ont bénéficié d'un séjour encadré sur 150 prévus.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions organisées	Nombre	N/A	N/A	2	2	0	3	4
Nombre de participation aux compétitions internationales	Nombre	N/A	N/A	2	2	0	3	4
Nombre de jeunes Gabonais de 6 à 21 ans ayant bénéficié d'un séjour collectif encadré	Nombre	N/A	N/A	150	113	-37	250	300

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, les deux (2) participations aux compétions internationales (championnat du monde de scrabble en Belgique et le concours de danse hip hop aux USA) prévues ont été réalisées. Ce résultat est conforme aux engagements pris. Cette performance est liée au montage rapide des dossiers et l'implication de tous les acteurs. Pour l'atteinte du résultat annuel, 92 209 000 FCFA y ont été consacrés dont 45 034 400 FCFA en transferts (Championnat du monde de scrabble) et 47 174600 FCFA en investissement (concours de danse hip hop).

Résultat annuel N°2: En 2015, 2 compétitions sur le plan national étaient prévues (championnat scolaire de scrabble et le championnat national des échecs). Ces compétitions ont été organisées conformément aux engagements pris 45 000 000 FCFA ont été consacrés en transferts dont 25 000 000 FCFA (Championnat national de Scrabble) et 20 000 000 FCFA (Championnat national des Echecs)

Résultat annuel N°3 : En 2015, 150 jeunes devaient bénéficier d'un séjour collectif encadré, seuls 113 ont bénéficié desdits séjours. Dans ce cadre, 6 colonies de vacances étaient prévues dont 2 à l'international, l'écart de 37 s'explique par la non réalisation de la 4e colonie au niveau national du fait du désistement de la structure d'accueil et de la 2e colonie au niveau international en raison de la mise à disposition tardive de la dotation budgétaire y relative.

Dès la mise à disposition des crédits, les actions mise en œuvre pour atteindre le résultat ont été :

La prospection des sites d'accueil;

La campagne de sensibilisation et d'information ;

La formation des encadreurs.

Pour l'atteinte de ce résultat annuel, 286 713 749 FCFA y ont été consacrés.

Les résultats annuels obtenus sont encourageants, toutefois les cibles prévues initialement pour 2016 et 2017 ont été revues à la baisse compte tenu des évènements politiques programmés en 2016.

De même l'échéance pluriannuelle a été prolongée d'un an pour s'établir en 2018.

Ainsi le nombre de compétitions organisées est passé respectivement de 2 à 3 en 2016, de 3 à 4 en 2017 et à 5 en 2018.

De même, le nombre de participations aux compétitions internationales est passé respectivement de 3 à 2 en 2016, de 4 à 3 en 2017 et à 6 en 2018.

Par ailleurs le nombre de jeunes gabonais devant bénéficier d'un séjour encadré passe respectivement de 250 à 50 en 2016, de 300 à 50 en 2017 et à 100 en 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Développer les infrastructures de loisirs pour garantir un accès au loisir pour tous

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel N°1 Validation d'au moins 3 TDR ;

Résultat annuel N°2 : Avoir aménagé une aire de jeux de plage ;

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : les trois(3) TDR ont été validés ;

Résultat annuel N°2 : aucune aire de jeux de plage n'a été aménagée ;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation		2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	CINIA PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de TDR rédigés et transmis pour validation	nombre	N/A	N/A	3	0	0	6	9
Taux d'avancement de l'aménagement de l'aire de jeux de plage		N/A	N/A	100	0	-100%	100%	ND

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, 3 TDR ont été validés, mais aucune étude n'a été faite.

Résultat annuel N°2 : En 2015, l'aménagement d'une (1) aire de jeux de plage était prévu mais aucune action n'a pu être entreprise.

L'explication est à fournir par le RPROG

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Disposer d'un cadre juridique actualiséfacilitant les activités sportives et de loisirs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir actualisé les textes;
- Résultat annuel N°2 : Avoir élaboré des nouveaux textes ;
- Résultat annuel N°3 : Avoir élaboré le code du sport.

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : 2 textes actualisés

Résultat annuel N°2 : 4 textes élaborés

Résultat annuel N°3 : le code du sport élaboré.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'identification des textes à élaborer ou actualiser	%	N/A	N/A	15	2	-13	15 %	100 %
Nombre des textes à élaborer	Nombre	N/A	N/A	3	2	-1	3	7
Nombre de textes à actualiser	Nombre	N/A	N/A	5	2	-3	5	6
Taux d'avancement de l'élaboration du code du sport	%	N/A	N/A	100	100	0	N/A	N/A

Source des données : Directions Générales, INJS, J.O, FNDS

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, sur les cinq (5) textes qui devaient faire l'objet d'une actualisation, deux (2) ont été revisités : décret N°0951 du 1er décembre 1970 portant création de l'Office des Sports Scolaires et Universitaires (OGSSU) et loi portant création du Conseil National des Sports (CNS)

L'actualisation des trois textes manquants est subordonnée à l'adoption de la loi d'orientation de la politique nationale du sport et de l'éducation physique.

Résultat annuel N°2 : En 2015, deux (2) textes ont été élaborés sur trois (3) prévus:

Projet de décret portant dissolution de l'office du stade omnisports ;

Projet de décret portant création de l'Agence Nationale de Gestion des Infrastructures Sportives de l'Etat.

L'élaboration du texte manquant est subordonnée à l'adoption de la loi d'orientation de la politique nationale du sport et de l'éducation physique.

Résultat annuel N°3 : En 2015, le code du sport a bien été élaboré mais il a été rejeté par le conseil d'Etat pour être transformé en Loi d'orientation de la Politique Nationale du Sport et de l'Education Physique. Cette loi a été élaborée et se trouve au conseil d'Etat pour examen.

Tous les textes actualisés et élaborés sont en cours d'adoption.

Au regard du taux d'avancement de l'objectif, les cibles 2016 et 2017 du premier indicateur ont été revues respectivement à 15% et 60%. De même, la cible 2016 du deuxième indicateur a été revue à trois (3) textes élaborés.

Ces cibles pourraient être réajustées dans le PAP 2017 après adoption du projet de loi d'orientation de la Politique Nationale du Sport et de l'Education Physique.

A l'horizon 2018 la probabilité d'atteinte de l'objectif est faible. Cependant la loi d'orientation de la Politique Nationale du Sport et de l'Education Physique contribuera à réduire la période d'identification des textes à actualiser et élaborer.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Promouvoir la pratique du sport pour tous, à tousles niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir réalisé le processus de détection dans les 13 disciplines olympiques en prévision des jeux de Rio 2016 ;
- Résultat annuel N°2 : Avoir mise en place la politique de détection relative au développement du système sport-étude;
- Résultat annuel N°3 : Avoir redynamisé le sport scolaire et universitaire ;
- Résultat annuel N°4 : Avoir relancé le sport féminin dans les disciplines olympiques

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le processus de détection des talents dans les disciplines olympiques n'a pas été réalisé;
- Résultat annuel N°2 : la politique de détection relative au développement du système sports-études n'a pas été développée ;
- Résultat annuel N°3 : la redynamisation du sport scolaire et universitaire n'a pas été effective ;
- Résultat annuel N°4 : la relance du sport féminin dans les disciplines olympiques n'a pas été effective

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de disciplines ayant débuté le processus de détection		N/A	N/A	13	0	-13	5	20
Nombre de nouveaux talents découverts		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3	15
Nombre de compétitions de jeunes	Nombre	N/A	N/A	37	9	-28	40	50
Nombre de compétitions féminines	Nombre	N/A	N/A	18	3	-15	18	25

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, 13 disciplines olympiques devaient avoir appliqué le processus de détection de talents en vue des Jeux Olympiques de RIO 2016. Faute d'implication réelle des fédérations, l'élaboration de ce processus n'a pu être effective.

Résultat annuel N°2 : En 2015, une politique de détection de talent pour le système sport-études devait voir le jour, mais rien n'a pu être fait jusqu'à lors parce que les crédits disponibles ont servi en majorité à financer les activités permanentes de l'administration.

Résultat annuel N°3: En 2015, trente-sept (37) compétitions de jeunes devaient être organisées seules neuf (9) ont pu réellement être réalisées. L'écart de vingt-huit(28) est imputable à la priorité donnée aux compétitions statutaires séniors par les fédérations du fait de l'insuffisance des crédits alloués dont l'essentiel est utilisé par le football.

Ces compétitions sont réparties ainsi qu'il suit :

Basket deux (2) (championnats cadets et juniors);

Judo un (1) (championnat cadet);

Taekwondo un (1) (championnat minimes);

Handball trois (3) (championnats cadets, juniors et tournoi des écoles);

Football un (1) (championnat cadet);

Karaté un (1) (championnat cadet).

Résultat annuel N°4 : En 2015, dix-huit (18) compétitions féminines devaient être organisées mais seulement trois (3) ont pu l'être. L'écart de quinze (15) s'explique par les difficultés évoquées dans le résultat n°3 Ces compétitions se déclinent ainsi qu'il suit :

Handball un (1) (championnat élite) Football une (1) (coupe du Gabon)

Basket un (1) (championnat).

A l'horizon 2018 la probabilité d'atteinte de l'objectif est faible. Une meilleure répartition des crédits, la formalisation du processus de détection et la sensibilisation entreprise auprès des fédérations permettraient de dynamiser ce processus.

Tel que libellé en 2015, cet objectif ne cadrait pas avec les résultats attendus ainsi que les indicateurs associés. Ce qui explique sa reformulation en 2016, les changements de cibles et l'augmentation des indicateurs.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6: Renforcer la performance des sportifs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir mis à disposition dans toutes les disciplines un entraineur national de hautniveau
- Résultat annuel N°2 : Avoir redynamisé et soutenu les directions techniques nationales
- Résultat annuel N°3 : Avoir soutenu 15 athlètes de haut- niveau au moins
- Résultat annuel N°4 : Avoir couvert médicalement toutes les activités statutaires nationales et internationales du programme
- Résultat annuel N°5 : Avoir obtenu la formation d'au moins 5 professionnels spécialisés
- Résultat annuel N°6 : Avoir organisé au moins 3 séminaires de formation et de recyclage

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Sept (7) encadreurs de haut niveau
- Résultat annuel N°2 : Projet de texte portant attributions et organisation des directions techniques nationales élaboré.
- Résultat annuel N°3 : huit(8) athlètes de haut- niveau soutenus ;
- Résultat annuel N°4 : couvert médicalement toutes les activités statutaires nationales et internationales
- Résultat annuel N°5 : Aucun professionnel spécialisé n'a été formé
- Résultat annuel N°6 : un séminaire de formation et de recyclage organisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'encadreurs de haut-niveau	Nombre	N/A	N/A	18	7	-11	18	20
Nombre de sportifs de haut-niveau soutenus	Nombre	N/A	3	15	8	-7	7	10
Nombre de campagne de sensibilisation anti-dopage	Nombre	N/A	6	10	6	-2	15	10
Nombre de professionnels spécialisés formés dans les métiers du sport et des loisirs	Nombre	N/A	N/A	5	0	-5	15	20

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2015, sept (4) disciplines sportives sur les dix-huit (18) prévues ont pu bénéficier de sept (7) encadreurs de haut niveau, à savoir :

Basket un (1)

Cyclisme un (1)

Football deux (2)

Handball trois(3)

En dehors de la fédération de football qui a fait un appel à candidature, les trois autres fédérations ont procédé par des contacts directs. S'agissant des quatorze (14) disciplines restantes, le manque de dynamisme des comités directeurs qui doivent initier les dossiers y relatifs constitue la principale cause de l'atteinte partielle du résultat.

Résultat annuel N°2: En 2015, dans le cadre de la redynamisation et du soutien des Directions Techniques Nationales (DTN), un projet de décret portant attributions et organisation de ces entités a été élaboré. Sa validation interviendra au cours de l'année 2016. Il permettra d'organiser les Directions Techniques Nationales (DTN), de préciser leurs missions et les conditions de nomination de leurs responsables.

De même, un appui financier a été accordé à toutes les DTN. Trois d'entre elles ont bénéficié de matériel roulant (football, basket, handball)

Résultat annuel N°3: En 2015, huit (8) athlètes de haut niveau ont été soutenus sur les 15 prévus. Il s'agit de ZANG MILAMA Rudy, MABIKA Taylor, NGUEMA ABOGHE Yves Terry, KIBIKAI Paul, KOUAMBA POUTOUKOU Therrence, OBAME Anthony, MOUEGA MOUEGA Urgence, AVOMO ELLA Célestine.

Pour y arriver, des déplacements visant à connaître les besoins réels des intéressés ont été effectués.

L'atteinte partielle du résultat est liée au fait que les sept autres athlètes étant devenus professionnels, ne sont plus éligibles.

Résultat annuel N°4: En 2015, six (6) couvertures médicales ont été réalisées il s'agit de : CAN Judo, coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball, la tropicale Amissa, le marathon du Gabon et les jeux de l'OGSSU. De même les activités relatives à l'anti dopage ont été menées. Il s'agit des contrôles hors compétitions (contrôles inopinés) et en compétition et des activités de sensibilisation (distribution des flyers, des CD coach true et la liste des substances et méthodes prohibées). Par ailleurs deux évacuations sanitaires ont été réalisées en faveur de deux internationaux que sont : ENAME André (judo) pour un montant de 100 000 000 FCFA et KAMBO NGUETSA Ange (handball) pour un montant de ...

Résultat annuel N°5 : En 2015, 5 professionnels spécialisés devaient être formés, mais aucune formation n'a pu être effective dans ce volet.

Ce résultat n'a pas été réalisé du fait que la procédure préalable de mise en stage des agents n'a pas été effective. En effet, elle passe par, l'élaboration d'un plan de formation clarifiant les besoins, la sélection des candidats par type de formation (continue ou initiale), l'établissement des conventions de partenariat avec les structures d'accueil et les mises en stage des agents.

Vu ces difficultés, l'indicateur mesurant ce résultat n'a pas été reconduit en 2016.

Résultat annuel N°6 : En 2015 un séminaire sur le marketing et le management du sport a été organisé. Il avait pour population cible, le personnel du ministère, les présidents de fédérations sportives, les DTN et les entraineurs nationaux.

Les discussions avec les intéressés ont permis d'identifier le thème. De même, des contacts avec l'université Claude Bernard Lyon 1 ont abouti à la mise à disposition d'un expert. Le résultat n'a pas été intégralement atteint faute de financement.

A l'horizon 2018 il est fort probable d'atteindre cet objectif. Toutefois dans le PAP 2016, la cible relative au nombre d'entraineurs de haut niveau est passée de 25 à 18 en 2016 et de 30 à 18 en 2017. De même, le nombre de sportifs de haut niveau à soutenir est passé de dix (10) à sept (7) en 2016 et 15 à 7 en 2017. Le nombre de campagnes de sensibilisations anti-dopage prévues en 2017, quant à lui, a également été réduit de vingt (20) à sep (7).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Développer les infrastructures sportives pour garantir un accès au sport pour tous

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Construction de 3 gymnases dans trois provinces
- Résultat annuel N°2 : Construction de 6 plateaux sportifs dont 2 à Libreville.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Construction de trois (3) gymnases dans trois provinces.
- Résultat annuel N°2 : Construction de six (6) plateaux sportifs dont 2 à Libreville.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	ICINIA PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de Gymnases	Nombre	N/A	N/A	3	1	-2	6	9
Nombre de plateaux sportifs	Nombre	N/A	5	6	2	-4	12	18

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, les crédits disponibles n'ont permis de financer que la construction d'un gymnase (Port-Gentil) pour un montant de 495 125 000 FCFA et la réhabilitation de celui de Koulamoutou pour 350 000 000 FCFA. S'agissant de la construction des deux autres gymnases, les crédits alloués étaient insuffisants.

Résultat annuel N°2: En 2015, la construction de six(6) plateaux sportifs devaient être effective seuls deux(2) ont été financé, il s'agit des plateaux multisports d'Akiéni pour 400 000 000 FCFA et celui de Mouila pour 250 000 000FCFA, l'écart s'explique par l'insuffisance des crédits alloués

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir soutenu les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, afin de permettre une bonne préparation de nos athlètes aux joutes internationales
- Résultat annuel N°2 : Avoir participé aux compétions sportives internationales statutaires
- Résultat annuel N°3 : Avoir permis et soutenu l'organisation de compétitions internationales
- Résultat annuel N°4 : Avoir obtenu un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan international.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Soixante sept (67) compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines ont été soutenues.
- Résultat annuel N°2 : Quarante trois (43) compétions sportives internationales statutaires ont été organisés;
- Résultat annuel N°3 : Six (6) compétitions internationale sont été soutenu et organisées;
- Résultat annuel N°4: le rayonnement et la visibilité du sport gabonais sur le plan international a été effectif.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions nationales	Nombre	N/A	N/A	52	67	15	60	65
Nombre de compétitions Internationales	Nombre	N/A	N/A	60	43	- 17	60	60
Nombre de victoires, médailles, qualifications etc.	Nombre	N/A	N/A		43		N/A	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, cinquante deux (52) compétitions statutaires devaient être soutenues soixante sept(67) l'ont été, soit quinze (15) compétitions de plus par rapport à la prévision contenue dans le PAP. La modification à la hausse de certains calendriers des compétions internationales justifie l'écart (29%) observé dans ce volet.

Résultat annuel N°2: En 2015, soixante (60) compétitions statutaires devaient être soutenues quarante trois(43) l'ont été, soit dix-sept (17) compétitions de moins par rapport à la prévision contenue dans le PAP. La modification de certains calendriers des compétions internationales justifie l'écart observé dans ce volet.

Résultat annuel N°3: En 2015, six (6) compétitions sportives internationales ont été organisées à savoir : Coupe d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupes Handball Coupe d'Afrique des Nations Judo 261 115 459 FCFA Eliminatoires Afrobasket Championnat du monde boxe professionnel version UBA Tropicale Amissa BONGO Marathon du Gabon

Résultat annuel N°4: En 2015, le rayonnement du sport gabonais a été effectif, grâce notamment aux performances des sportifs dans leurs clubs (récompenses collectives et individuelles de nos sportifs telles que MABIKA Taylor champion du monde UBA) et en équipe nationale. Aussi par la participation aux différentes compétitions de nos équipes nationales (CAN basket, hommes et femmes, Can judo).

Pour ce faire quarante trois (43) médailles à l'international ont été obtenues toutes disciplines confondues. Il s'agit de :

- Boxe : onze (11) (jeux africains, le championnat du monde UBA et le tournoi qualificatif de Yaoundé);
- Judo : deux (2) (jeux africains) ;
- Karaté: dix huit (18) (jeux africains, championnat d'Afrique centrale à Kinshasa);
- Kingboxing : cinq (5) (championnat d'Afrique centrale de zone) ;
- Taekwondo : six(6)(jeux africains et coupe du monde) ;
- Tennis : un (1) championnat Afrique de l'ouest et centre

Au nombre de qualifications, treize (13) disciplines se sont qualifiées pour les jeux africains et deux autres l'ont été pour deux compétitions continentales (basketball et handball).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

		Auto	risations d'engage	ement	Crédits de paiement				
ı	Actions et titres	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)		
18.647.1	Promotion des loisirs et du sport de masse	540 889 400	52 557 904 550	52 017 015 150	540 889 400	52 557 904 550	52 017 015 150		
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-		
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	32 389 400	10 729 950	-21 659 450	32 389 400	10 729 950	-21 659 450		
	Titre 4. Dépenses de transfert	8 500 000	-	- 8 500 000	8 500 000	-	- 8 500 000		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	500 000 000	52 547 174 600	52 047 174 600	500 000 000	52 547 174 600	52 047 174 600		
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-		
18.647.2	Promotion du sport amateur, d'élites et professionnel	26 687 407 424	62 972 284 282	36 284 876 858	26 687 407 424	62 972 284 282	36 284 876 858		
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-		
	Titre 2. Dépenses de personnel	110 172 000	102 588 000	- 7 584 000	110 172 000	102 588 000	- 7 584 000		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 236 931 484	1 853 365 315	616 433 831	1 236 931 484	1 853 365 315	616 433 831		
	Titre 4. Dépenses de transfert	23 375 303 940	22 761 904 517	-613 399 423	23 375 303 940	22 761 904 517	-613 399 423		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 965 000 000	38 254 426 450	36 289 426 450	1 965 000 000	38 254 426 450	36 289 426 450		
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-		
18.647	Total programme dont	27 228 296 824	115 530 188 832	88 301 892 008	27 228 296 824	115 530 188 832	88 301 892 008		
	Dont:								
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-		
	Titre 2. Dépenses de personnel	110 172 000	102 588 000	- 7 584 000	110 172 000	102 588 000	- 7 584 000		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 269 320 884	1 864 095 265	594 774 381	1 269 320 884	1 864 095 265	594 774 381		
	Titre 4. Dépenses de transfert	23 383 803 940	22 761 904 517	-621 899 423	23 383 803 940	22 761 904 517	-621 899 423		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 465 000 000	90 801 601 050	88 336 601 050	2 465 000 000	90 801 601 050	88 336 601 050		
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-		

Explication des principaux écarts :

Initialement autorisé à **27 228 296 824 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de finances rectificatives 2015, le budget du programme sports et loisirs de **22 731 200 386 FCFA** (net de réserve de 4 497 096 438 FCFA) a été exécuté a hauteur de **115 530 188 832 FCFA**, soit un écart de **88 301 892 008 FCFA**.

L'écart observé montre des dépassements engendrés par des transferts au profit de l'organisation de la CAN 2017 et le Championnat Africain des Nations (CHAN). Toutefois, ces dépassements cachent des crédits non utilisés pour les plans d'actions du programme.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numér	o et intitulé du programme et du titre	Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
18.647	Sport et Loisirs	27 228 296 824	- 651 142 873	88 953 034 881	115 530 188 832
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	110 172 000	- 7 584 000	-	102 588 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 269 320 884	-21 659 450	616 433 831	1 864 095 265
	Titre 4. Dépenses de transfert	23 383 803 940	- 621 899 423	-	22 761 904 517
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 465 000 000	-	88 336 601 050	90 801 601 050
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des mouvements des crédits:

le programme a reçu un montant de **88 953 034 881 F CFA**, pour compléter le financement du Championnat Africain des Nations (CHAN) (titre 3: **616 433 831 F CFA**) et financer l'organisation de la CAN 2017 (titre 5 : **88 336 601 050F CFA)**. Il est a noter que les programmes "Jeunesse et Vie associative" et "Pilotage et Soutien" ont contribué au financement du CHAN à hauteur respectivement de 196 857 128 F CFA et 114 072 136 F CFA.

Les crédits disponibles en fin d'exercice budgétaire 2015, ont été transférés à la mission "Provisions" dans le cadre des opérations de clôture. Ils se repartissent comme suit:

- titre 2: 7 584 000 F CFA;
- titre 3 : 21 659 450 F CFA;
- titre 4: 621 899 423 F CFA.

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été effectuée, les crédits disponibles du programme ont été regroupés dans la mission «Provisions ».

Reports

Aucun report de crédit n'a été enregistré dans le programme.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Mouvem	ents d'effectifs	en 2015	
	31 décembre 2013	31 décembre 2014	1 ^{er} janvier 2015	Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs au 31.12. 2015
Agents hors catégorie	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie A	00	86	84	05	04	-1	83
Permanents	00	86	84	05	04	-1	83
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie B	00	34	33	01	07	06	39
Permanents	00	34	33	01	07	06	39
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie C	00	11	10	01	00	-1	9
Permanents	00	11	10	01	00	-1	9
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	00	131	127	07	11	4	131
Main d'œuvre non permanente	00	29	29	00	00	00	29
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	00	160	156	07	11	4	160

Explication des évolutions :

L'évolution nette des effectifs du programme est de quatre (4) agents. Nous remarquons sept sorties dues à deux (2) décès et à trois départs à la retraite.

Pour les agents de la catégorie B, les prévisions d'entrée avec le recrutement de sept (7) Instructeurs de jeunesse sortis de l'INJS ont été réalisées, au détriment d'un (1) départ à la retraite.

Les effectifs de la catégorie C du programme sont restés quasiment stables entre 2014 et 2015, nonobstant le décès enregistré.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère		04	04	00
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère		00	00	00
Total pour l'opérateur FNDS		04	04	00
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère		02	04	02
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère		14	14	00
Total pour l'opérateur Ecole Nationale de Football de Port gentil		16	18	02
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère		0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère		88	88	0
Total pour l'opérateur ANAGEIS		88	88	00
Total pour le programme		108	110	2

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et <u>l'évolution des effectifs des opérateurs</u> :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 p	orévus dans la LF	Crédits de titre	2 consommés	Ecarts	
	AE	СР	AE	СР	AE	СР
Masse salariale des emplois de l'administration	110 172 000	110 172 000	102 588 000	102 588 000	7 584 000	7 584 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2 consommés	110 172 000	110 172 000	102 588 000	102 588 000	7 584 000	7 584 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés ici, ne concernent que la main d'œuvre non permanente, la solde permanente étant en gestion centralisée à la DGBFIP.

TITRE 3: DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 p	prévus dans la LF	Crédits de titre	3 consommés	Eca	ırts
	AE	СР	AE	СР	AE	СР
ACTION 1 Promotion des loisirs et du sport de masse	32 389 400	32 389 400	10 729 950	10 729 950	21 659 450	21 659 450
Elaboration et actualisation des textes	3 597 350	3 597 350	0	0	3 597 350	3 597 350
Suivi et évaluation des activités des associations	4 597 350	4 597 350	0	0	4 597 350	4 597 350
Stage séminaires et fora	7 097 350	7 097 350	0	0	7 097 350	7 097 350
Préparation des manifestations de Loisirs	7 048 675	7 048 675	10 729 950	10 729 950	-3 681 275	-3 681 275
Préparation des manifestations du sport de masse	10 048 675	10 048 675	0	0	10 048 675	10 048 675
ACTION 2 Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel	1 236 931 484	1 236 931 484	1 854 365 315	1 853 365 315	-617 433 831	-616 433 831
Elaboration et actualisation des textes	100 981 212	100 981 212	0	0	100 981 212	100 981 212
Contrôle des activités des associations	251 471 819	251 471 819	0	0	251 471 819	251 471 819
Stages, séminaires et fora Action 2	216 717 122	216 717 122	19 653 700	19 653 700	197 063 422	197 063 422
Préparation des manifestations sportives	667 761 331	667 761 331	278 451 400	278 451 400	389 309 931	389 309 931
Préparation des manifestations de Loisirs	0	0	3 750 000	3 750 000	-3 750 000	-3 750 000
Suivi et évaluation des activités des associations de loisirs (Championnat du monde de scrabble francophone) Action 1	0	0	4 800 000	4 800 000	-4 800 000	-4 800 000
Cotisations internationales	0	0	5 160 000	5 160 000	-5 160 000	-5 160 000
Stage, séminaires et fora Action 1	0	0	7 550 215	7 550 215	-7 550 215	-7 550 215
fonctionnement des services	0	0	34 000 000	34 000 000	-34 000 000	-34 000 000
fonctionnement COCAN	0	0	1 500 000 000	1 500 000 000	-1 500 000 000	-1 500 000 000
Total des crédits de titre 3 consommés	1 269 320 884	1 269 320 884	1 864 095 265	1 864 095 265	-594 774 381	-594 774 381

<u>Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :</u>

Le titre 3, Initialement autorisé à hauteur de 1 269 320 884 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de finances rectificative 2015, est ressorti à 1 205 854 840 FCFA déduction faite de la réserve obligatoire (63 466 044 FCFA). Le montant exécuté est de 1 864 095 265 FCFA (154% du montant autorisé).

Ce niveau d'exécution est dû au montant des crédits destinés au financement des biens et services du COCAN (1 500 000 000 FCFA). L'exécution réelle du programme est de 364 095 265 FCFA représentant 30 % du niveau autorisé. Cela n'a pas permis de réaliser la majorité des activités arrêtées préalablement dans la programmation budgétaire initiale.

Au titre de l'action 1 promotion des loisirs et du sport de masse prévue pour un montant de **32 389 400 FCFA** en AE et CP, le montant exécuté est de **10 729 950 FCFA** pour financer :

- les missions permanentes, (fonctionnement des services): 7 999 950 FCFA
- la mise en œuvre des objectifs 2 730 000 FCFA

Ce montant a été mobilisé pour des missions préparatoires aux manifestations de loisirs, telles que les colonies de vacances et les centres aérés en vue de l'atteinte du résultat annuel n°3 (faire bénéficier un minimum de 150 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré de l'objectif N°2 « Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international»);

Au titre de l'action 2 promotion du sport amateur, d'élite et professionnel prévue pour un montant de 1 236 931 484 FCFA en AE et CP,1 854 365 315 FCFA ont été exécutés pour :

- les missions permanentes : 44 960 000 FCFA
- le fonctionnement des services 34 000 000 FCFA
- Suivi et évaluation des activités des associations et fédérations de sports et loisirs: 4 800 000 FCFA
- Cotisations internationales5 160 000 FCFA (2 925000 pour le sport pour tous y/c les arriérés et 2 235 000 pour l'anti-dopage)
- la mise en œuvre des objectifs : 309 405 315 FCFA
- Préparation de manifestations sportives et des loisirs : 282 201 400 FCFA
 - des missions de préparation des manifestations de Loisirs pour « Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international » 3 750 000 FCFA ont été mobilisés pour des missions de préparation des colonies de vacances et centres aérés résultat annuel n°3 (faire bénéficier un minimum de 150 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré objectif N°2 du programme dans le PAP 2015);
 - o Pour les manifestations sportives, 278 451 400 FCFA:
 - la préparation de la participation au CHAN 192 536 000 FCFA en vue de l'atteinte partielle du résultat annuel n°2 (avoir participé aux compétitions sportives internationales statutaires) de l'objectif N°8 du programme inscrit dans le PAP 2015« Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international »,
 - Pour l'acquisition des équipements médico-sportifs 85 915 400 FCFAy ont été consacrés en vue de l'atteinte partielle du résultat annuel n°4 (avoir couvert médicalement toutes les activités statutaires nationales et internationales du programme) de l'objectif N°6 du programme inscrit dans le PAP « Renforcer la performance des sportifs ».
- Stages, séminaires et fora pour : 27 203 915 FCFA
 - O Un montant de 4 120 000 FCFA a été consacré au financement d'un séminaire de renforcement des capacités des encadreurs des colonies de vacances pour l'atteinte du résultat annuel n°3 (faire bénéficier un minimum de 150 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré) de l'objectif N°2 du programme dans le PAP 2015 «Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international ».

Un séminaire sur le management et marketing pour un coût de 18 918 800 FCFA en vue de l'atteinte du résultat n°5 (avoir organisé au moins trois séminaires de formation et de recyclage) de l'objectif N°6 du programme PAP. « Renforcer la performance des sportifs » a été réalisé de même, des missions de participation aux séminaires internationaux ont été financées pour deux agents à hauteur de 734 900 FCFA pour le Maroc et 3 430 215 FCFA pour le Cameroun.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecarts	
Actions	AE	СР	AE	СР	AE	СР
ACTION 1 Promotion des loisirs et du sport de masse	8 500 000	8 500 000	0	0	8 500 000	8 500 000
Subvention aux associations sportives, écoles et pôles	0	0	0	0	0	0
Organisation des jeux scolaires et universitaires	0	0	0	0	0	0
Organisation des sports de proximité	8 500 000	8 500 000	0	0	8 500 000	8 500 000
Subvention aux associations et fédérations de loisirs	0	0	0	0	0	0
Organisation des Colonies de vacances et séjours thématiques	0	0	0	0	0	0
Happy Holidays (Centre aéré)	0	0	0	0	0	0
ACTION 2 Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel	23 375 303 940	23 375 303 940	22 761 904 517	22 761 904 517	532 939 423	627 899 423
Appui aux associations sportives, écoles et pôles (Centre de formation Eto'o)	290 500 000	290 500 000	175 049 708	175 049 708	115 450 292	115 450 292
Organisation des manifestations sportives de masse (Jeux OGSSU, sport de proximité Prévu en Action N°1)	450 000 000	450 000 000			450 000 000	450 000 000
Conventions médecine du sport, Suivi médical et contrôles anti- dopage, Couverture médicale	700 000 000	700 000 000	124 066 359	124 066 359	508 675 273	575 933 641
Soutien aux athlètes de premier plan	450 000 000	450 000 000			450 000 000	450 000 000
Contribution aux organisations internationales et conventions	3 635 702 848	3 635 702 848	1 262 479 552	1 262 479 552	2 373 223 296	2 373 223 296
Subvention aux ligues sportives	400 000 000	400 000 000			400 000 000	400 000 000
Entretien des Infrastructures sportives (ANAGEIS)	1 800 000 000	1 800 000 000	880 000 000	880 000 000	382 500 000	920 000 000
Appui activités des fédérations sportives (FNDS)	15 000 000 000	15 000 000 000	14 834 545 695	14 834 545 695	165 454 305	165 454 305
Appui aux associations et fédérations de loisirs	89 403 023	89 403 023			89 403 023	89 403 023
Organisation des manifestations des loisirs (Happy Holiday, 4 colonies de vacances, Prévu en Action N°1), Journées vacances	558 698 069	558 698 069	576 698 069	576 698 069	-18 000 000	-18 000 000
Représentation	0	0	1 630 000	1 630 000	-1 630 000	-1 630 000
Fonctionnement	0	0	17 000 000	17 000 000	-17 000 000	-17 000 000
Imprévus (Bourses INJS, Championnat de scrabble scolaire, Nuit des AM, Regroupement J.A Brazza 2015, Matchs des panthères, Participation judokas open Casablanca)	0	0	1 219 835 997	1 219 835 997	-1 219 835 997	-1 219 835 997
Autres activités	0	0	1 640 599 137	1 640 599 137	-1 640 599 137	1 640 599 137
Activités du COCAN	0	0	2 000 000 000	2 000 000 000	-2 000 000 000	-2 000 000 000
Total des crédits de titre 4 consommés	23 383 803 940	23 383 803 940	22 761 904 517	22 761 904 517	621 899 423	621 899 423

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Type de transferts	Bénéficiaires	Montant	Utilisation	
	FEDERATION GABONAISE DE BASKET BALL	616 500 000	Subvention 25 000 000 Semi pro 481 500 000 Eliminatoires AB 110 000 000	
	FEGAWUSHU	60 000 000	Coupe du Gabon 20 000 000 Subvention 40 000 000	
	FEDERATION GABONAISE DE NATATION	23 850 000	Subvention	
	FEGAHAND	1 343 341 310	Championnat national cadets 133 179 500 Droits TVCACVC 98 393 550 Semi pro 518 500 000 150 500 000 Pole cadet 137 534 450 98 765 000 16 875 000 Organisation CACVC 637 966 000 CAN 96 941 760 subvention allouée dans le cadre de la coupe d'Afrique des clubs de champion qui aura lieu d 20 au 31 octobre 2015 a Nadar(Maroc) 125 727 810	
			Subvention 39 564 000 50 605 000	
	FEDERATION GABONAISE D'ECHECS	20 000 000	Subvention	
	FEDERATION GABONAISE DE TAEKWONDO	120 000 000	Subvention 50 000 000 Prise en charge de délégation 70 000 000	
	FEDERATION GABONAISE DE CYCLISME	53 000 000	Subvention 28 000 000 25 000 000	
Transfert courant aux institutions à but non lucratifs	FEDERATION GABONAISE DE JUDO ET JU-JITSU	394 723 989	Subvention 33 608 530 Préparation 100 000 000 CAN 261 115 459 Open CASA 18 430 000 CAN judo 261 115 459	
	FEGASU	40 000 000	Subvention	
	FEDERATION GABONAISE DE KICK BOXING	105 000 000	Championnat Junior 20 000 000 24 724 000 Championnat d'Afrique zone 4 25 000 000 Organisation champ. national 35 276 000	
	FEDERATION GABONAISE DE QWANKIDO	39 904 850	Subvention 19 950 500 Belgique 19 954 350	
	AC Sports	578 854 637	subvention de la compétition aux 11èmejeux africains à BRAZZAVILLE	
	FEDERATION GABONAISE DES ASSOCIATIONS D'ATHLETISME	83 370 500	Subvention 31 018 000 Compétitions zonale 52 352 500	
	FEDERATION GABONAISE DE SCRABBLE	45 034 400	Subvention	
	FEDERATION GABONAISE DE FOOT-BALL	1 387 208 800	Subvention 185 428 800 Championnat national 101 780 000 Prise en charge équipes 927 323 500 172 676 500 Panthères 578 150 932 CHAN 546 218 869	
	FEDERATION KARATE	80 198 500	Subvention	
	LINAF	4 800 000 000	Championnat professionnel de football	
	Comité National Olympique (CNO)	80 000 000	Décision au titre paiement de l'inscription du Gabon aux jeux Olympiques de Rio 2016	
	AC Sports	475 940 000	Éliminatoires Jeux Africains	
Conventions et contrats	Conventions Entraineurs 1er Semestre	600 000 000	Conventions Entraineurs 1er Semestre	
Conventions of contrats	Conventions Entraineurs 1er Semestre	258 714 776	Conventions Entraineurs 1er Semestre	

Type de transferts	Bénéficiaires	Montant	Utilisation
	Conventions Entraineurs 1er Semestre	498 521 752	Conventions Entraineurs 1er Semestre
	Décision prise en charge des arrières de restauration 2014 étudiants I N J S	386 064 991	Décision prise en charge des arrières de restauration 2014 étudiants I N J S
CAN 2017	COCAN	2 000 000 000	
Entretien des infrastructures sportives	ANAGEIS	880 000 000	
Activités de loisirs	Colonies et Happy Holiday	576 698 069	
	Autre activités, manifestations sportives et de loisirs	3 861 319 946	
	FNDS	2 000 000 000	
	Nuit des Arts Martiaux	150 000 000	
	Autres	1 097 988 997	Bourses INJS 29 067 000, Championnat de scrabble scolaire, Regroupement JA Brazza 2015, Matchs des panthères, Participation judokas open Casablanca
	TOTAL	22 761 904 517	

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecarts	
Actions	AE	СР	AE consommées	CP consommés	AE	СР
ACTION 1 : Promotion des Loisirs et du sport de masse	500 000 000	500 000 000	52 547 174 600	52 547 174 600	52 047 174 600	52 047 174 600
Terrains de sport des lycées	0	0	0	0	0	0
Terrains de sport des écoles	0	0	0	0	0	0
Terrains de sport des universités et grandes écoles	0	0	0	0	0	0
Construction des plateaux sportifs	0	0	0	0	0	0
Danse Hip Hop en Californie USA	0	0	47 174 600	47 174 600	47 174 600	47 174 600
Projet ANGT	0	0	52 500 000 000	52 500 000 000	52 500 000 000	52 500 000 000
ACTION 2 : Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel	1 965 000 000	1 965 000 000	38 254 426 450	38 254 426 450	36 289 426 450	36 289 426 450
Stade de Port-Gentil	565 000 000	565 000 000	16 759 096 450	16 759 096450	-16 759 096 450	-16 759 096 450
Construction d'un gymnase couvert à Port-Gentil	0	0	495 125 000	495 125 000	-495 125 000	-495 125 000
Projet de développement ou d'équipement	0	0	0	0	0	0
Projetde la CAN 2017 (COCAN)	0	0	13 000 000 000	13 000 000 000	-13 000 000 000	-13 000 000 000
Construction de plateaux multisports de Mouila	0	0	250 000 000	250 000 000	-250 000 000	-250 000 000
Réhabilitation du gymnase et des plateaux sportifs de Koulamoutou	0	0	350 000 000	350 000 000	-350 000 000	-350 000 000
Construction des plateaux multisports d'Akiéni	0	0	400 000 000	400 000 000	-400 000 000	-400 000 000
Projets ANGT	0	0	7 000 000 000	7 000 000 000	-7 000 000 000	-7 000 000 000
Total des crédits de titre 5 consommés	2 465 000 000	2 465 000 000	90 801 601 050	90 801 601 050	88 336 601 050	88 336 601 050

<u>Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement</u> :

Contrairement au montant de 2 465 000 000FCFA prévu en AE et CP, le montant exécuté s'élève à hauteur de 90 801 601 050 FCFA. L'écart (88 336 601 050 FCFA) s'explique par la prise en compte des crédits de la CAN 2017. Toutefois, les crédits prévus pour le financement des projets du programme (2 465 000 000 FCFA) n'ont pas tous été exécutés.

Les activités réalisées avec ce niveau d'exécution se présentent ainsi qu'il suit pour la mise en œuvre des objectifs:

- Construction d'un gymnase couvert à Port-Gentil pour l'atteinte du résultat annuel n°1 (construction de trois gymnases dans trois provinces) de l'objectif N°7 du programme dans le PAP « Développer les infrastructures sportives pour garantir un accès au sport pour tous» pour un montant de 495 125 000 FCFA
- Construction d'un plateau multisports à Mouila, pour l'atteinte du résultat annuel n°2 (construction de six plateaux sportifs dont deux à Libreville) de l'objectif N°7 du programme dans le PAP « Développer les infrastructures sportives pour garantir un accès au sport pour tous» pour un montant 250 000 000 FCFA
- Réhabilitation du gymnase et des plateaux sportifs de Koulamoutou, Construction des plateaux multisports d'Akiéni pour 400 000 000 FCFA pour l'atteinte du résultat annuel n°2 (construction de six plateaux sportifs dont deux à Libreville) de l'objectif « Développer les infrastructures sportives pour garantir un accès au sport pour tous» (objectif N°7 du PAP);

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Fonds National pour le Développement du Sport(FNDS)

1. Présentation du Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS)

Le FNDS est un établissement public de soutien créé pour appuyer les activités du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs en matière de développement du sport sur toute l'étendue du territoire national. il a pour missions de financer :

- l'acquisition du matériel de sport et du matériel socio-éducatif ;
- la détection et la formation des nouvelles élites sportives ;
- le fonctionnement des fédérations, ligues et associations sportives ainsi que l'organisation des compétitions sportives départementales, provinciales, nationales et internationales ;
- la formation, l'encadrement des sportifs et leur suivi ;
- l'entretien et le développement des infrastructures sportives.

2. Situation du contrat annuel de performance (CAP)

Bien qu'élaboré le CAP entre l'Etat représenté par le responsable du programme "sports et loisirs" et l'opérateur FNDS n'a pas été signé. Le problème évoqué par l'opérateur est de servir d'interface entre le programme et les fédérations ou associations sportives qui à ce jour n'ont pas l'obligation de justifier l'exécution des crédits mis à leur disposition par le FNDS.

Devant ce manque de visibilité de l'exécution des crédits de ces organismes, l'administrateur du FNDS n'a pu s'engager. Pour 2016, l'opérateur souhaite que les bénéficiaires signent à leur tour un contrat annuel de performance précisant leurs contributions dans l'atteinte des résultats attendus dans le CAP à signer avec le FNDS.

3. Fonctionnement du FNDS

Crédits consommés en 2015par l'opérateur

Le fonctionnement du FNDS n'étant pas assuré par la subvention mais par des recettes affectées traitées en trésorerie, la partie contribution au fonctionnement de l'opérateur n'a pu être retracée dans le bilan. Cette partie est à compléter par L'Administrateur du FNDS.

Crédits consommés en 2015par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015						
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés				
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0				
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0				
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	1 000 0000 000	0				
Contribution à l'atteinte des objectifs de l'opérateur (financement manifestations sportives)	12 287 563158	13 287 563158				
Total de la contribution financière de l'Etat	13 287 563158	13 287 563158				

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits mis à disposition au FNDS ont servi au financement des manifestations sportives.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1: Financer l'acquisition des équipements d'au moins 5 disciplines sportives en matériel de sport Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : promouvoir la pratique du sport pour tous à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité.

	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de disciplines bénéficiaires	0	5	0	-5

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

Objectif O/P1.2:Financer pour la détection et la formation d'au moins 3 nouveaux talents Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Renforcer la performance des sportifs						
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart		
Indicateur 1 : Nombre de nouveaux talents détectés	0	3	0	-3		
Indicateur 2 : Nombre de talents formés	0	3	0	-3		

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

Objectif O/P1.3:Financer l'organisation de toutes les compétitions sportives nationales prévues par les fédérations. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre de compétitions organisées	0	52	67	15	

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

En 2015, cinquante deux (52) compétitions statutaires devaient être soutenues soixante sept(67) l'ont été, soit quinze (15) compétitions de plus par rapport à la prévision contenue dans le PAP. La modification à la hausse de certains calendriers des compétions internationales justifie l'écart (29%) observé dans ce volet.

Objectif O/P1.4:Financer la participation à toutes les compétitions sportives internationales retenues par chaque fédération. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre de compétitions honorées	0	60	43	-17	

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

En 2015, soixante (60) compétitions statutaires devaient être soutenues quarante trois(43) l'ont été, soit dix-sept (17) compétitions de moins par rapport à la prévision contenue dans le PAP. La modification de certains calendriers des compétions internationales justifie l'écart observé dans ce volet.

Objectif O/P1.5:Financer toutes les manifestations Permanentes retenues. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre de manifestations financées (Tropicale Amissa Bongo, Marathon de Libreville, Grande Nuit des Arts Martiaux)	0	3	1	-2	

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

En matière de manifestations sportives Permanentes, trois activités ont été prévues, à savoir la Tropicale Amissa Bongo, le Marathon de Libreville et la Grande Nuit des Arts Martiaux. Seule la tropicale a été financée par la subvention à hauteur de 900.000.000 FCFA, les deux autres ont été prises en charge par la recette affectée pour respectivement 400.000.000 FCFA (Marathon) et 150.000.000 FCFA (Grande Nuit des Arts Martiaux).

Objectif O/P1.6:Financer toutes les manifestations Ponctuelles retenues. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre de manifestations Financées (Eliminatoires CAN Basket-ball, CAN JUDO, CAVC Handball)	0	3	3	0	

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

Dans le cadre des activités sportives ponctuelles, les trois manifestations prévues ont été réalisées. il s'agit des éliminatoires CAN Basket-ball, de la participation du Gabon à la CAN de JUDO, et à la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de Handball.

Objectif O/P1.7:Financer les Jeux Africains 2015. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre de manifestations Financées (Eliminatoires et Compétition)	0	2	2	0	

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

Les deux activités prévues dans le cadre de la participation du Gabon aux Jeux Africains organisés à Brazzaville en République Populaire du Congo ont été réalisées (éliminatoires et Compétition). Expliquer que cette ligne a été renforcée par les semi-professionnels basket et handball.

Objectif O/P1.8:Financer les compétitions professionnelles. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre de manifestations Financées (LINAF, Semi-pro Basket-ball, Semi-pro Handball)	0	3	3	0	

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif et du niveau de respect des engagements pris par l'opérateur :

Le FNDS devait financer trois compétitions sportives professionnelles à savoir les championnats semiprofessionnels de football (LINAF), de basketball et de handball. Si le championnat de football de la LINAF a pu se dérouler, les deux autres activités bien qu'étant financées n'ont pu être réalisées.

Objectif O/P1.9:Financer l'entretien d'au moins 5infrastructures sportives Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : promouvoir la pratique du sport pour tous à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart	
Indicateur 1 : nombre d'infrastructures entretenues	0	5	0	-5	

4. <u>Dotations allouées à l'opérateur par le RPROG pour l'exécution de ses actions et projets de politique publique</u>

	Titre 4. Ti	ransferts	Titre 5. Investissements		
Programme	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés	
Action 1: Promotion du sport amateur, d'élite et rofessionnel					
Financement des activités des fédérations	3 513 560 000	2 720 603 680			
Compétitions professionnelles	5 950 500 000	5 950 500 000			
LINAF	4 800 000 000	4 800 000 000			
Semi-Pro Basket	481 500 000	481 500 000			
Semi-Pro Hand	669 000 000	669 000 000			
Manifestations permanentes sportives	900 000 000	900 000 000			
La Tropicale Amissa BONGO	900 000 000	900 000 000			
Manifestations ponctuelles sportives	1 060 000 000	1 107 475 009			
Eliminatoires Can Basket	110 000 000	110 000 000			
Can judo	300 000 000	361 115 459			
Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe handball	650 000 000	636 359 550			
Jeux Africains 2015	1 075 940 000	1 054 794 637			
Eliminatoires	475 940 000	475 940 000			
Compétitions	600 000 000	578 854 637			
Investissement			787 563 158		
Dépenses Imprévues		1 996 475 969			
Pôle cadet sport études		253 174 450			
Conventions Entraineurs 1er Trimestre		1 357 236 528			
Arrières de restauration 2014 étudiants I N J S		386 064 991			
Autres dépenses		1 104 696 400			
otal des dotations pour exécution des actions tropolets de politique publique	12 500 000 000	14 834 545 695	787 563 158		

5. Récapitulatif triennal des résultats du FNDS

Indicateurs	2013	2014	Cible 2015	Résultat 2015
Programme P1				
Indicateur : : nombre de compétitions organisées	N/A	N/A	5	0
Programme P2				
Indicateur 1 : Nombre de Nouveaux talents	N/A	N/A	3	0
Indicateur 2 : Nombre de Nouveaux talents formés	N/A	N/A	3	0
Programme P3				
Indicateur : Nombre de compétitions nationales	N/A	N/A	52	67
organisées				
Programme P4				
Indicateur : Nombre de compétitions internationales	N/A	N/A	60	43
honorées				
Programme P5				
Indicateur : Nombre de manifestations permanentes	N/A	N/A	3	1
financées				
Programme P6				
Indicateur : Nombre de manifestations ponctuelles	N/A	N/A	3	3
financées				

Programme P7				
Indicateur : nombre de manifestations Financées	N/A	N/A	2	2
(Eliminatoires et Compétition jeux Africains 2015)				
Indicateur 8 : nombre de manifestations	N/A	N/A	3	3
professionnelles Financées				
(LINAF, Semi-pro Basket-ball, Semi-pro Handball)				
Programme P9				_
Indicateur : Nombre d'infrastructures entretenues	N/A	N/A	5	0

OPERATEUR Agence Nationale de Gestion des Infrastructures Sportives (ANAGEIS)

Présentation de l'opérateur

L'ANAGEIS est un établissement public de soutien créé pour gérer les infrastructures sportives du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il a pour missions la gestion et l'exploitation des infrastructures sportives.

Travail avec l'opérateur

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat représenté par le responsable du programme "sports et loisirs" et l'opérateur ANAGEIS n'a pas été élaboré faute de texte prouvant l'existence de l'opérateur. Cette agence a néanmoins reçu des crédits pour la gestion des infrastructures sportives.

Crédits consommés en 2015par l'opérateur

Contri	bution financière de l'Etat au titre de l'exercice	e 2015
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	1 020 603 129	880 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 679 396 871	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	2 700 000 000	880 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits consommés à hauteur de **880 000 000FCFA** ont servi à régler une partie de la masse salariale de l'opérateur évaluée à **1 020 603 129 FCFA**.

Explication du niveau d'atteinte des objectifs, du niveau de respect des engagements pris :

Le CAP n'ayant pas été signé entre les deux parties, cette rubrique ne saurait être renseignée.

OPERATEUR Ecole Nationale de Football de Port-Gentil (ENFIP)

Présentation de l'opérateur

L'Ecole Nationale de Football de Port-Gentil est Etablissement public créé pour initier et perfectionner les jeunes de nationalité gabonaise âgés de 10 à 16 ans aux techniques de football de haut niveau. Elle a pour missions de :

- Former les nouvelles élites du football national ;
- > Contribuer au perfectionnement des jeunes Gabonais à la pratique du football de haut niveau ;
- Favoriser le développement de la pratique du football ;
- Etablir des partenariats et / ou des conventions avec des clubs nationaux et étrangers.

Travail avec l'opérateur

Bien qu'élaboré le CAP entre l'Etat représenté par le responsable du programme "sports et loisirs" et l'opérateur ENFP n'a pas été signé du fait que la répartition des crédits faite par le RPROG n'a pas été respectée lors de la mise en place dans l'outil vectis. En conséquence, il n'y a eu que les dépenses de personnel, notamment la main d'œuvre non permanente qui ont été prises en compte.

Crédits consommés en 2015par l'opérateur

Contr	bution financière de l'Etat au titre de l'exercice	2015
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	25 788 000	25 788 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	25 788 000	25 788 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits consommés sont des mises à dispositions de la main d'œuvre non permanente auprès de la trésorerie provinciale de Port-Gentil.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris, explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le CAP n'ayant pas été signé entre les deux parties, cette rubrique ne saurait être renseignée

PROGRAMME JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « jeunesse et vie associative » est mis en œuvre par deux directions générales distinctes : la direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives et la direction générale de la promotion de la vie associative.

Il vise:

- L'appui aux activités et initiatives des jeunes en vue de leur insertion sociale et leur participation au développement du pays;
- L'encadrement des associations et ONG (ANE) et l'appui à leurs projets de développement ainsi que le suivi-évaluation;
- La promotion de l'esprit associatif.

Ne relèvent pas de ce programme :

- Toutes les actions de légalisation des ANE mises en œuvre par le programme « Administration territoriale » au ministère de l'intérieur ;
- La gestion des subventions allouées aux ANE qui est une activité dévolue aux ministères techniques.

Ce programme, piloté par le Directeur Général de la Promotion de la Vie Associative, se décline en actions suivantes :

- Promotion de la jeunesse
- Promotion de la vie associative.

Par ailleurs, les conseils municipaux, départementaux et le conseil économique et social, qui apportent un appui multiforme aux ANE, sont des partenaires institutionnels dans la conduite du programme « jeunesse et vie associative », au même titre que le PNUD, l'UE et l'UNFPA qui sont des partenaires au développement.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion de la jeunesse

Par « Promotion de la jeunesse », on entend toutes les actions que le gouvernement met en œuvre pour :

- encourager l'entreprenariat des jeunes en vue de les faire participer au développement du pays;
- cultiver l'esprit communautaire des jeunes.

Pour ce faire, à travers la politique nationale de la jeunesse issue du forum national de la jeunesse de 2011, le gouvernement s'est engagé à renforcer son appui au financement des projets des jeunes et à organiser un chantier national et international des jeunes qui vise à développer le volontariat, le bénévolat, la solidarité et le patriotisme.

Cette action est mise en œuvre par les services (centraux et provinciaux) de la direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives.

ACTION N° 2 : Promotion de la vie associative

« Promouvoir la vie associative », c'est susciter la création des ANE et renforcer leurs capacités organisationnelle et fonctionnelle.

Cette action passe par la facilitation de la procédure de légalisation, la formation des réseaux associatifs et l'instauration d'un partenariat dynamique entre les ANE, les conseils municipaux et départementaux et les partenaires au développement.

Cette action est mise en œuvre par les services centraux de la direction générale de la promotion de la vie associative. Et, avant le déploiement de ses services au niveau provincial, l'action pourrait être menée par les services déconcentrés de la direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

En matière de jeunesse, le programme doit permettre d'élaborer et de mettre en œuvre la volonté du Gouvernement d'impliquer davantage les jeunes dans la réalisation du projet de développement du pays. S'agissant de la promotion de la vie associative, le programme vise le renforcement des capacités des Acteurs non Etatiques (ANE) au triple plan organisationnel, matériel et financier.

Il a donc la double ambition d'apporter un appui multiforme aux ANE, pour en faire des interlocuteurs crédibles du Gouvernement, des collectivités locales et des bailleurs financiers, d'une part, puis de soutenir les ANE afin d'en faire des partenaires dynamiques de la diversification de l'économie nationale et de la réduction de la pauvreté, d'autre part.

Les associations et ONG, en tant que principaux usagers de l'action de jeunesse et de la vie associative, pourraient attendre du programme :

- une aide à la légalisation ou à la régularisation ;
- un appui à la formation ;
- une communication interne et externe régulière ;
- l'ouverture sur les partenariats (collectivités locales et bailleurs financiers internationaux);
- un soutien au financement des projets ;
- un renforcement de la représentativité dans les organes consultatifs.

La politique de promotion de la jeunesse et de la vie associative a été marquée, ces dernières années, par l'organisation, en 2009, du forum national de la jeunesse qui a abouti à l'élaboration de la "Politique Nationale de la Jeunesse", document approuvé par le Président de la République le 25 mars 2013.

La volonté de l'Etat à promouvoir les activités de jeunesse et celles des ANE à travers l'Administration est réelle.

On note comme points forts de cette Administration :

- la liberté de création des structures associatives conférée par la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962 relative au régime des associations, et par le décret n° 296/PR/MI du 17 septembre 1962 réglementant les modalités de reconnaissance d'utilité publique des associations, modifié par le décret n° 810/PR du 13 septembre 1971 ;
- l'allocation des subventions annuelles aux associations de jeunesse ;
- la création des directions et services techniques chargés de la promotion des structures associatives;
- La validation de la loi organique de la politique nationale de la jeunesse le 3 juillet 2015.

Toutefois, en dépit de ces efforts, il est à relever des faiblesses dans l'action de l'Etat dans le domaine de la jeunesse et de la vie associative, notamment :

- la caducité du cadre juridique ;
- la faiblesse des subventions allouées aux associations de jeunesse ;
- l'absence de financement pour la formation des responsables des ANE ;
- l'absence d'un fonds pour le financement des projets associatifs ;
- l'inexistence des structures d'accueil-jeunes dans toutes les localités du pays ;
- l'insuffisance d'équipement des centres d'accueil-jeunes existants ;
- le retard dans la mise en œuvre de la "Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ);
- l'insuffisance d'un personnel qualifié dans les domaines de la jeunesse et de la vie associative ;
- l'inexistence des services décentralisés de la vie associative ;
- le faible équipement des services administratifs.

D'une manière générale, la mise en œuvre de la politique de promotion de la jeunesse relève du ministère en charge de la jeunesse.

En revanche, la promotion des autres structures associatives n'a pas d'encrage dans un département ministériel précis. En effet, depuis sa création, la Direction Générale chargée de la promotion de la vie associative a été rattachée à quatre ministères distincts : Ville, Economie Sociale, Jeunesse et Sports et Education Nationale.

Cette situation, qui résulte de l'incompréhension persistant au sujet de cette politique publique, a pour conséquence la multiplicité de tutelle administrative en matière de vie associative.

- Enjeu 1 : Favoriser et développer les activités et initiative des jeunes pour une meilleure insertion
- Enjeu 2 : Développer l'esprit communautaire des jeunes
- Enjeu 3 : Renforcer les capacités des acteurs non étatiques pour pouvoir mieux déléguer et piloter des missions de service public
- Enjeu 4 : Susciter la création d'associations et d'ONG de façon à mieux couvrir les besoins de la population

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.

OBJECTIF N°2 : Développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes.

OBJECTIF N°3: Renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir la participation des jeunes aux évènements de jeunesse sur le plan national et international.

OBJECTIF N°5 : Développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par les actions de formations, de conseils et de soutien.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Favoriseret développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socio-professionnelle

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Obtenir au moins 100 jeunes capables de concevoir et de gérer leurs microprojets:
- Résultat annuel N°2 : Disposer de 20 projets de jeunes à soumettre au financement ;
- Résultat annuel N°3 : Mettre en place un fonds d'appui à la promotion de la Jeunesse ;
- Résultat annuel N°4 : Créer un corps de jeunes volontaires ;
- Résultat annuel N°5 : Lancer cinq (5) programmes de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) ;
- Résultat annuel N°6 : Mettre en place une commission de suivi et d'évaluation de la PNJ;

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1:53 jeunes sur 100 ont été formés et sont capables de concevoir et de gérer leurs microprojets:
- Résultat annuel N°2 : 20 projets de jeunes ont été soumis au financement ;
- Résultat annuel N°3: Le Fonds d'appui à la promotion de la Jeunesse est mis en place à 30%;
- Résultat annuel N°4 : Le corps de jeunes volontaires est créé à 30%;
- Résultat annuel N°5 : Un programme de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) a été lancé ;
- Résultat annuel N°6 : Etude amorcée pour la mise en place d'une commission de suivi et d'évaluation de la PNJ;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de jeunes formés en entreprenariat	Nombre	N/A	N/A	Au moins 100	53	- 47	Au moins 100	Au moins 100
Nombre de projets financés par la CONFEJES	Nombre	N/A	N/A	10	0	- 10	10	10
Nombre de projets financés par l'Etat Gabonais	Nombre	N/A	N/A	20	0	- 20	20	30
Taux d'avancement de la création d'un fonds d'appui à la promotion de la jeunesse	Taux	N/A	N/A	30	30	0	50	50
Nombre de programme de la PNJ lancés	Nombre	N/A	N/A	5	1	- 4	8	13

<u>Source des données</u>: Direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives, Direction de la promotion des projets des jeunes (DPPJ), Coordination nationale du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (CNPPEJ).

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, 100 jeunes devaient être formés. 53 jeunes l'ont été pour un montant de 7 125 000 FCFA. L'écart par rapport au résultat s'explique par l'engagement tardif des crédits (Mai 2015) du fait de l'atteinte du niveau autorisé du plafond des engagements de la Mission Jeunesse, Sports et Loisirs. Aussi, la sensibilisation et la formation des jeunes n'ont débuté qu'autour du mois de juin et juillet.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de plus 310 jeunes formés et sensibilisés.

Résultat annuel N°2: En 2015, 20 projets devaient être soumis au financement de l'Etat gabonais. Ils ont été soumis cependant aucun projet n'a fait l'objet de financement. L'écart par rapport à la cible du résultat s'explique par le non aboutissement des dossiers déposés par le RUO.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de plus 80 projets des jeunes financés par l'Etat gabonais.

Résultat annuel N°3 : En 2015, l'étude du projet a été amorcée comme prévue et se poursuivra en 2016.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 55% d'avancement de la mise en place du fonds d'appui à la promotion de la jeunesse.

Résultat annuel N°4 : En 2015, l'étude en vue de la création d'un corps de jeunes volontaires a débuté et va se poursuivre en 2016 et pourrait être mise en place en 2018.

Résultat annuel N°5 :En 2015, 5 programmes devaient être lancés, aucun ne l'a été car les programmes sont encore à l'étude.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 22 programmes des jeunes financés par l'Etat gabonais

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: Avoir au moins 150 jeunes sachant maîtriser les chantiers de jeunes (venir en aide à des populations, participer à la restauration d'un lieu, à la protection de la nature et échanger avec les jeunes des autres horizons);
- Résultat annuel N°2 : Avoir fait participer au moins 20 jeunes à un chantier international.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucun jeune n'a participé à un chantier des jeunes.
- Résultat annuel N°2 : Aucun jeune n'a participé à un chantier international.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018) non cumulée
Nombre de jeunes participants aux chantiers des jeunes à l'échelon international	Nombre	N/A	N/A	50	0	- 50	50	55
Nombre de jeunes participants aux chantiers nationaux de jeunes	Nombre	N/A	N/A	100	0	-100	75	105

Source : Direction de l'Animation Socio-éducative

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, 100 jeunes devaient participer au chantier des jeunes de Lébamba. Ce chantier n'a pu être réalisé, car le dossier déposé à la DCAF est resté sans suite. La cible 2016des participants aux chantiers nationaux de jeunes a ainsi été réduite de 100 à 75.

Le résultat annuel 2015 a conduit à revoir la cible 2016 de 100 à 75. A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 280 jeunes participants aux chantiers nationaux.

Résultat annuel N°2: En 2015, au moins 20 jeunes devaient participer aux chantiers des jeunes à l'échelon international il s'agissait des : chantiers de Ouagadougou et de Ntoum. Les chantiers n'ont pu être organisés car les dossiers déposés sont restés sans suite.

Toutefois pour cet objectif, un stage de formation des animateurs des chantiers des jeunes préparatoire à l'encadrement des chantiers des jeunes a été organisé au profit de 34 jeunes pour un montant de **5 376 000 FCFA**.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 155 jeunes participants aux chantiers internationaux. Le résultat annuel 2015.

Au regard des résultats de 2015, la probabilité d'atteinte de cet objectif parait faible.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3: Renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

Résultat annuel N°1 : Avoir au moins 10 associations des jeunes autonomes

Résultat annuels effectivement atteint

Résultat annuel N°1 : 10 associations des jeunes ont été appuyées et donc rendu autonomes

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'associations de jeunesse appuyées financièrement	Nombre	N/A	N/A	30	30	0	30	Au moins30
Nombre d'associations conseillées techniquement	Nombre	N/A	N/A	30	30	0	30	Au moins30

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1: En 2015, 30 associations de jeunesse ont été appuyées financièrement. Le résultat atteint est conforme aux engagements pris.

Résultat annuel N°2: En 2015, 30 associations ont été conseillées techniquement comme prévue.

Il faut noter l'organisation d'un recensement du suivi et de l'évaluation des associations et mouvements de jeunesse sur l'ensemble du territoire national. Celui-ci a été mené par 9 agents de l'unité jeunesse pour un montant total de 13 000 000f CFA.

Un séminaire sur le renforcement des capacités opérationnelles et fonctionnelles des responsables d'associations a été réalisé pour un montant de 7 812 500f CFA. Celui-ci a regroupé 25 participants (présidents, secrétaires généraux et trésoriers...) et 5 formateurs.

Au regard des résultats 2015, l'objectif pluriannuel sera atteint.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4: Promouvoir la participation des jeunes aux évènements de jeunesse sur le plan national et international

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Obtenir la participation effective de plus de 6000 jeunes sur le plan national (fête de la jeunesse);
- Résultat annuel N°2 : Redynamiser la fête nationale de la jeunesse ;
- Résultat annuel N°3 : Institutionnaliser le forum national de la jeunesse
- Résultat annuel N°4: Obtenir la participation effective de plus de 5000 jeunes aux journées internationales:
- Résultat annuel N°5: Favoriser la présence de 50 jeunes aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires).

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : plus de 6000 jeunes ont effectivement participé à la fête nationale de la jeunesse
- Résultat annuel N°2 : Redynamisation la fête nationale de la jeunesse effective;
- Résultat annuel N°3 : Institutionnalisation du forum national de la jeunesse non effective
- Résultat annuel N°4: Obtenir la participation effective de plus de 5000 jeunes aux journées internationales:
- Résultat annuel N°5: Aucun jeune n'a pris part aux fora internationaux

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé		2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'activités soutenues sur le plan national et international	Nombre	N/A	N/A	20	9	-11	10	25
Nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse		N/A	N/A	6 000	+ 6000	0	6 000	6 500
Nombre de jeunes qui participent aux journées internationales		N/A	N/A	5 000	0	-5000	10 000	Plus de 10 000
Nombre de jeunes qui participent aux fora internationaux	Nombre	N/A	N/A	50	0	-50	50	Plus de 55

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Résultat annuel N°1 et 2 :En 2015, plus de 6000 jeunes ont participé à la fête nationale de la jeunesse. La présence des plus hautes autorités notamment le Président de la République et le Premier Ministre chef du Gouvernement à Libreville et à Lambaréné a suscité une forte mobilisation des jeunes.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 18 500 jeunes qui prendront part à la fête nationale de la jeunesse.

Résultat annuel N°3 : En 2015, l'institutionnalisation du forum de la jeunesse n'a pas pu être effective faute de financement.

Résultat annuel N°4: En 2015, 5000 jeunes devaient participer aux journées internationales. Cependant aucune des 11 journées internationales n'ayant été organisée, ce résultat n'a pu être réalisé du fait que les dossiers de dépenses n'ont pas été engagés. Cette situation est imputable au dysfonctionnement du système d'information

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 15 500 jeunes qui prendront part aux journées internationales.

Résultat annuel N°5: En 2015, 50 jeunes devaient participés aux fora internationaux. Aucun jeune n'a pu y participer. Ce résultat n'a pu être réalisé du fait que les dossiers de dépenses n'ont pas été engagés. Cette situation est imputable au dysfonctionnement du système d'information.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 155 jeunes qui prendront part aux fora internationaux.

Au regard des résultats 2015, la probabilité de l'atteinte de l'objectif pluriannuel est faible.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5: Développer les compétences fonctionnelleset opérationnelles des ANE par les actions de formations, de conseils et de soutien

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Disposer des personnels associatifs formés ;
- Résultat annuel N°2 : Appuyer matériellement et financièrement les projets associatifs d'au moins 10 associations.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Disposer des personnels associatifs formés ;
- Résultat annuel N°2: Appuyer matériellement et financièrement les projets associatifs d'au moins 10 associations.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de séances de formation organisées	Nombre	N/A	N/A	3	1	-2	3	Au moins 9
Nombre de thématiques dispensées	Nombre	N/A	N/A	3	1	-2	3	Plus de9
Nombre de responsables associatifs formés	Nombre	N/A	N/A	20	0	-20	20	Plus de 60
Nombre de projets soutenus	Nombre	N/A	N/A	10	0	-10	10	Plus de30
Nombre des ANE qui contribuent à la production nationale		N/A	N/A	10	0	-10	10	Plus de 30

<u>Source des données</u> : Direction Générale de la Promotion de la Vie Associative, Direction de l'encadrement, Direction de la prospective, des études et de la statistiques.

Résultat annuel N°1: En 2015, 3 séances de formation devaient être organisées, 1 seule l'a été. 3 thématiques devaient être développées 1 l'a été. De même, 20 responsables associatifs devaient être formés, mais aucune formation n'a été organisée car aucun n'engagement y relatif n'a pu être effectif.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 11formations et autant de thématiques seront organisées et développées de même 65 responsables d'ANE seront formés.

Résultat annuel N°2 : En 2015, 10 projets devaient être soutenus, mais aucun ne l'a été. Cet écart se justifie par le manque de financement.

A l'horizon 2018 la cible cumulée (2016, 2017 et 2018) est de 35 projets des ANE seront soutenus de même, 35 ANE seront appuyés financièrement et matériellement.

Au regard des résultats 2015, la probabilité de l'atteinte de l'objectif pluriannuel est faible.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

		Autoris	sations d'engage	ment	Cré	dits de paieme	nt
	Actions et titres	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
18.654.1	Promotion de la jeunesse	880 259 000	532 767 161	-347 491 839	880 259 000	532 767 161	-347 491 839
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	20 148 000	19 164 000	-984 000	20 148 000	19 164 000	-984 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	131 450 400	84 889 650	- 46 560 750	131 450 400	84 889 650	-46 560 750
	Titre 4. Dépenses de transfert	728 660 600	428 713 511	-299 947 089	728 660 600	428 713 511	-299 947 089
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
18.654.2	Promotion de la vie associative	47 982 000	45 377 338	- 2 604 662	47 982 000	45 377 338	- 2 604 662
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	47 982 000	45 377 338	- 2 604 662	47 982 000	45 377 338	- 2 604 662
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
18.654	Total programme	928 241 000	578 144 499	-350 096 501	928 241 000	578 144 499	-350 096 501
	Dont:						
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	20 148 000	19 164 000	-984 000	20 148 000	19 164 000	-984 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	179 432 400	130 266 988	-49 165 412	179 432 400	130 266 988	-49 165 412
	Titre 4. Dépenses de transfert	728 660 600	428 713 511	-299 947 089	728 660 600	428 713 511	-299 947 089
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Bien que la Loi de Finances Rectificative ait prévu **928 241 000 FCFA**, le montant de crédits disponibles du programme jeunesse et vie associative, net de réserve obligatoire (81 837 680 FCFA) était **de 846 403 320 FCFA**. Le montant exécuté s'élève à hauteur de **578 144 499FCFA** (soit 62,3% du montant autorisé).

L'écart global de **350 096 501 FCFA** constaté notamment en biens et services (**49 165 412 FCFA**) et en transferts (299 947 089 FCFA) s'explique par :

- la non levée de la réserve obligatoire ;
- l'ouverture partielle des crédits;
- la lenteur observée dans le processus d'engagement ;
- l'absence des terminaux dans les DCAF;
- l'instabilité de l'application Vectis .

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numér	o et intitulé du programme et de l'action	Crédits votés dans la LFR 2015 (a)		Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
18.654	Jeunesse et Vie associative	928 241 000	-350 096 501	-	578 144 499
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	20 148 000	- 984 000	-	19 164 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	179 432 400	- 49 165 412	-	130 266 988
	Titre 4. Dépenses de transfert	728 660 600	-299 947 089	-	428 713 511
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des mouvements des crédits :

Le total des mouvements de crédits sortants est de **350 096 501F CFA** exclusivement mis à la disposition de la mission "Provisions" dans le cadre des opérations de clôture. Ils se répartissent comme suit:

- titre 2: 984 000 F CFA;
- titre 3 : 49 165 412 F CFA ;
- titre 4: 299 947 089 F CFA.

Il est a noter que la contribution du programme "Jeunesse et Vie associative" au financement du CHAN d'un montant de 196 857 128 F CFA n'est pas retracé dans le tableau ci-dessus.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Mouvem	ents d'effectifs	en 2015	
	31 décembre 2013	31 décembre2014	1 ^{er} janvier 2015	Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs au 31.12. 2015
Agents hors catégorie	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie A	00	40	40	01	00	-1	39
Permanents	00	40	40	00	00	-1	39
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie B	00	29	29	02	14	12	41
Permanents	00	29	29	02	14	12	41
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie C	00	04	04	00	00	00	04
Permanents	00	04	04	00	00	00	00
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	00	73	73	02	14	11	84
Main d'œuvre non permanente	00	29	29	00	00	00	29
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	00	102	102	02	14	11	113

Explication des évolutions :

Les effectifs de la catégorie A n'ont pas enregistré une quelconque variation de 2014 au 1 janvier 2016. Pour la catégorie B, les effectifs partent de 29 à 41, cela est dû au recrutement des impétrants sortis de l'INJS affectés au programme. Toutefois, nous enregistrons un (1) départ à la retraite et un (1) décès. Pour la catégorie C et la MONP, les effectifs sont stables.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 p	révus dans la LFR	Crédits de titre	2 consommés	Ecarts		
	AE	СР	AE	СР	AE	СР	
Masse salariale des emplois de l'administration	20 148 000	20 148 000	19 164 000	19 164 000	984 000	984 000	
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0	
Total des crédits de titre 2 consommés	20 148 000	20 148 000	19 164 000	19 164 000	984 000	984 000	

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés ici, ne concernent que la main d'œuvre non permanente, la solde permanente étant en gestion centralisée à la DGBFIP.

TITRE 3: DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre	3 consommés	Ecarts		
	AE	СР	AE	СР	AE	CP	
ACTION 1 : Promotion de la Jeunesse	131 450 400	131 450 400	84 889 650	84 889 650	46 560 750	46 560 750	
Elaboration et actualisation des textes	7 500 000	7 500 000	0	0	7 500 000	7 500 000	
Stages, Formations, Séminaires et fora	30 564 800	30 564 800	31 210 020	31 210 020	-645 220	-645 220	
Recensement, Suivi et évaluation des activités des associations,	30 000 000	30 000 000	13 000 000	13 000 000	17 000 000	17 000 000	
Préparation de la fête de la jeunesse	40 692 350	40 692 350	39 127 130	39 127 130	1 565 220	1 565 220	
Fonctionnement des services	22 693 250	22 693 250	1 552 500	1 552 500	21 140 750	21 140 750	
ACTION 2 : Promotion de la Vies Associative	47 982 000	47 982 000	45 377 338	45 377 338	2 604 662	2 604 662	
Fonctionnement des services	19 117 560	19 117 560	17 956 120	17 956 120	1 161 440	1 161 440	
Fonctionnement des services déconcentrés	28 864 440	28 864 440	27 421 218	27 421 218	1 443 222	1 443 222	
Total des crédits de titre 3 consommés	179 432 400	179 432 400	130 266 988	130 266 988	49 165 412	49 165 412	

<u>Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées</u> :

Initialement autorisé à hauteur de **179 432 400 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la Loi de Finances rectificative 2015, le titre 3, net de la réserve obligatoire (**8 971 620 FCFA**) a été exécuté à hauteur de **130 266 988 FCFA**, soit 72.6% du montant autorisé.

L'écart de **49 165 412 FCFA** enregistré s'explique par les difficultés liées à l'outil vectis et les lenteurs administratives rencontrées par les différents RUO.

Ce niveau de crédits exécutés a permis toutefois, de réaliser certaines activités arrêtées préalablement dans la programmation budgétaire initiale.

Au titre de l'action 1 : promotion de la jeunesse, prévu pour un montant de 124 877 880 FCFA net de réserve en AE et CP, 84 889 650 FCFA ont été engagés et payés pour financer :

- les missions permanentes (fonctionnement des services) 1 552 500 FCFA
- > la mise en œuvre des objectifs 83 337 150 FCFA
 - Préparation de la fête de la jeunesse : 39 127 130 FCFA ont été mobilisés pour des missions préparatoires en vue de l'atteinte du résultat annuel n°1 (obtenir la participation effective de plus de 6000 jeunes sur le plan national et 2 (redynamiser la fête nationale de la jeunesse) de l'objectif N°4 du programme dans le PAP 2015 « Promouvoir la participation des jeunes aux évènements de jeunesse sur le plan national et international»);
 - Stages, séminaires et fora pour : 31 210 020 FCFA
 - Un montant de 7 125 000 FCFA a été consacré au financement d'un séminaire de formation des jeunes en entrepreneuriat pour l'atteinte du résultat annuel n°1 (obtenir au moins 100 jeunes capables de concevoir et de gérer leurs micros projets) de l'objectif N°1 du programme dans le PAP 2015 «favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleur insertion socio professionnelle ».
 - Un stage de formation des animateurs des chantiers de jeunes pour un cout de 5 376 000 FCFA en vue de l'atteinte du résultat n°2 (avoir au moins 150 jeunes sachant maitriser les chantiers de jeunes) de l'objectif N°2 du programme PAP. « développer l'esprit communautaire à travers les chantiers de jeunes » a été réalisé.
 - Un séminaire de formation sur le renforcement des capacités des responsables des associations pour un coût de 7 812 500FCFA en vue de l'atteinte du résultat n°1 (avoir au moins dix associations autonomes et appuyés) de l'objectif N°3 du programme PAP. « renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse» a été réalisé.
 - Un séminaire sur le renforcement des capacités des agents de la Direction générale de la vie associative pour un coût de 10 896 520 FCFA en vue de l'atteinte du résultat n°1 (disposer des personnels associatif formé) de l'objectif N°5 du programme PAP. « développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par des actions de formation de conseils et de soutien» a été réalisé.
 - Recensement, Suivi et évaluation des activités des associations,: 13 000 000 FCFA Une mission de recensement, Suivi et évaluation des activités des associations de jeunes à l'intérieur du pays pour un montant de 13 000 000 FCFA en vue d'atteindre le résultat annuel n°3 (renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse) de l'objectif N°3 du programme dans le PAP a été effectuée.

Au titre de l'action 2 promotion de la vie associative, prévu pour un montant de 45 582 900 FCFA net de réserve en AE et CP,45 377 338 FCFA ont été exécuté pour financer :

- > les missions permanentes 45 377 338 FCFA
 - o le fonctionnement des services centraux: 17 956 120 FCFA ;
 - o le fonctionnement des services déconcentrés : 27 421 218 FCFA .

TITRE 4: DEPENSES DE TRANSFERTS

	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre	4 consommés	Ecarts	
Actions	AE	СР	AE	СР	AE	СР
ACTION 1 Promotion de la jeunesse	728 660 600	728 660 600	428 713 511	428 713 511	299 947 089	299 947 089
Contribution aux organisations internationales et cotisations	14 000 000	14 000 000	22424000	22424000	-8424000	-8424000
Fête nationale de la jeunesse	474797740	474797740	342000000	342000000	132797740	132797740
Chantiers nationaux et internationaux des jeunes	70 000 000	70 000 000	0	0	70000000	70000000
Journées internationales	56 996 800	56 996 800	0	0	56996800	56996800
Subventions aux associations de jeunesse	60 000 000	60 000 000	2 831110	2831110	57168890	57168890
Appui aux projets économiques des jeunes en entreprenariat	52 866 060	52 866 060	0	0	52866060	52866060
Autres activités			61458401	61458401	61458401	61458401
ACTION 2 Promotion de la vie associative	0	0	0	0	0	0
Appui aux projets des ANE à but de développements	0	0	0	0		
Total des crédits de titre 4 consommés	728 660 600	728 660 600	428 713 511	428 713 511	299 947 089	299 947 089

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de <u>bénéficiaires</u> :

Le titre 4, prévu pour 655 794 540 FCFA net de réserve en AE et CP a été exécuté à hauteur de428 713 511 FCFA (58.8 % du montant autorisé).

Ce niveau d'exécution a permis de réaliser certaines activités arrêtées préalablement dans la programmation budgétaire initiale, notamment ;

> au titre des missions permanentes :

- Contribution aux organisations internationales et cotisations : 22 424 000 FCFA pour la CONFEJES (2014 et 2015) ;
- o Subventions aux associations de jeunesse : 2 831 110 FCFA

Les activités ci-dessous, bien que programmées, n'ont pu se réaliser en raison des problèmes évoqués dans la partie récapitulation des crédits consommés. Il s'agit de :

- Chantiers nationaux et internationaux des jeunes ;
- Journées internationales ;
- Appui aux projets économiques des jeunes en entreprenariat ;

> au titre de la mise en œuvre des objectifs :

- o organisation de la fête nationale de la jeunesse (FNJ) **342 000 000 FCFA** pour l'atteinte du résultat annuel n°1 (obtenir la participation effective de plus de 6000 jeunes sur le plan national à la FNJ) de l'objectif 4 du programme inscrit dans le PAP« promouvoir la participation des jeunes aux évènements de jeunesse sur le plan national et international »;
- o recensement, suivi et évaluation des activités des associations, ANE et ONG en vue de l'atteinte du résultat annuel n°2 (appuyer matériellement et financement les projets associatifs d'au moins 10 associations) de l'objectif N°5 du programme dans le PAP « développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par les actions de formations, des conseils et de soutien » et du résultat annuel n°1 avoir au moins 10 associations de jeunes autonomes) de l'objectif N°3 du programme dans le PAP « renforcer les capacités opérationnelles des associations.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs" regroupe l'ensemble des moyens indispensables au bon fonctionnement du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce programme rassemble les fonctions supports à dimensions transversales exercées conjointement par tous les services d'appui du Ministère. Le dit programme ne repose pas sur les déclinaisons sectorielles propres à chaque direction opérationnelle, mais assure une gestion mutualisée de différentes prestations au profit des directions et services centraux.

Le regroupement en son sein de fonction transversale à l'ensemble des structures du département Ministériel caractérise ce programme.

Le secrétaire générale du Ministère conduit le Programme "Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs" et son exécution est assuré par :

- Le Cabinet du Ministre
- Les Services du Secrétariat Général ;
- L'Inspection Générale des services ;
- La Direction Centrale des Affaires Financières ;
- La Direction des ressources humaines ;
- La direction centrale des systèmes informatiques ;
- La direction générale des infrastructures sportives et socio-éducatives ;
- L'Institut Nationale de la Jeunesse et des sports ;

Les expertises en matière:

- Juridique ;
- Communication;
- Documentation et archivage ;
- Production des données statistiques.

Le responsable de ce programme est le Secrétaire Général du Ministère de la jeunesse et des sports.

La coordination administrative, et le pilotage de la stratégie ministérielle constituent les deux actions du Programme "Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs".

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Stratégie ministérielle

Le ministre de la jeunesse et des sports effectue le pilotage de la stratégie ministérielle avec l'appui de l'inspection générale de service.

Cette action a pour objectif la déclinaison de la politique générale du ministère et le suivi de son exécution.

L'opération vise particulièrement la performance et l'action administrative et la lisibilité des politiques publiques du ministère.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Elle est mise en œuvre par le secrétariat général.

Cette action consiste d'une part en la coordination des programmes transversaux et la mise à contribution de l'ensemble des directions du ministère ; et d'autre part, l'expertise et les compétences relatives aux domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines du patrimoine immobilier, des moyens généraux, des systèmes d'information et de la communication ainsi que de la documentation-archivage, de la production des données statiques, du juridique.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien comprend toutes les fonctions transversales épaulant les directions générales sectorielles. Suite aux reformes survenues en 2013 visant à accroitre la performance globale du service public, des nouvelles directions centrales identiques dans tous les ministères ont vu le jour.

Toutefois, malgré l'existence desdites reformes les conditions de travail ne sont pas réunies, les champs d'intervention ne sont pas opérationnelles. Par conséquent, l'optimisation du rendement du programme pilotage et soutien au politique en pâti.

Dans ce cadre les difficultés rencontrées et défis à relever par le programme sont :

- L'inexistence de locaux pour le département ;
- La dispersion des services ;
- Le manque de personnel formé dans plusieurs domaines de compétence ;
- L'insuffisance notoire de moyens et outils de travail;
- L'Inadéquation en terme de compétence/ emploi.

L'option choix a été de faire correspondre les objectifs de la fonction soutien à des grands pôles d'activité.

ENJEUX

La réflexion stratégique à partir de l'état de lieux a permis d'identifier trois enjeux pour le programme "Pilotage et Soutien" dans le cadre du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit de :

- Enjeu 1 : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère
- Enjeu 2 : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère
- Enjeu 3 : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1: Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien d'ici à 2018.

OBJECTIF N°2: Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines d'ici à 2018.

OBJECTIF N°3: Conduite, suivi et entretien des infrastructures d'ici à 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1: Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 80 agents formés aux compétences requises pour la maîtrise de leur poste ;
- Résultat annuel N°2 : 10 agents recyclés dans un emploi prioritaire ;
- Résultat annuel N°3 : 50% au moins d'évaluation positive des impacts des formations suivies par les agents;

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 80 agents formés aux compétences requises pour la maîtrise de leur poste ;
- Résultat annuel N°2 : 10 agents recyclés dans un emploi prioritaire ;
- Résultat annuel N°3 : 50% au moins d'évaluation positive des impacts des formations suivies par les agents;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents formés à des compétences requises par le poste	Nombre	N/A	N/A	80	80	0	150	
Nombre d'agents recyclés (affectation dans un emploi prioritaire)	Nombre	N/A	N/A	10	10	0	15	
Taux d'évaluation positive des impacts des formations suivies par l'agent et mesuré par la hiérarchie (questionnaire d'évaluation)	Taux	N/A	N/A	50	50	50	75	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'année 2015, le résultat annuel a été atteint en formant 80 agents suite à l'organisation des séminaires de formation d'un coût global de huit million neuf cent soixante mille francs CFA (8 960 000f) .

Résultat annuel N°2 : ce résultat annuel n'a pas été atteint pour des raisons financières (déficit budgétaire).

Résultat annuel N°3: ce résultat annuel a été atteint l'objectif avec une réalisation d'un peu plus de 80% constaté dans les impacts des formations suivies par les agents et mesurées par la hiérarchie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir un répertoire et une carte des emplois;
- Résultat annuel N°2 : Chaque agent dispose de sa fiche de poste;
- Résultat annuel N°3 : Avoir défini les besoins en effectif pour chaque emploi;
- Résultat annuel N°4 : Avoir fait bénéficier25 agents d'une formation promotionnelle;
- Résultat annuel N°5 : Réduire le nombre des agents ayant un retard de paiement solde (rappel);
- Résultat annuel N°6: Susciter des candidatures au concours des écoles du Ministère;

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le répertoire et une carte des emplois élaboré à 15%
- Résultat annuel N°2 : 15% des agents disposent d'une fiche de poste;

- Résultat annuel N°3 : Aucun besoin en effectif pour chaque emploi n'a été défini;
- Résultat annuel N°4 : 25 agents ont bénéficié d'une formation promotionnelle;
- Résultat annuel N°5 : Aucun rappel n'a été payé;
- Résultat annuel N°6: La sensibilisation pour l'entrée dans les grandes écoles du Ministère à Susciter le nombre des candidatures attendus;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration de la carte des emplois	%	N/A	N/A	100	15	-85		
Nombre d'agents ayant bénéficiés d'une formation promotionnelle (stages verticaux)	Nombre d'agents formés	8	N/A	25	25	0	30	100
Nombre d'agents ayant leur fiche de poste	%	0	N/A	100	15	-85		
Nombre de séminaires organisés	Nombre de séminaires	0	N/A	4	2	-2	6	20
Nombre de candidats inscrits aux concours	Nombre d'agents	0	N/A	500	500	0	750	2000
Nombre de rappels identifiés et calculés	Nombre d'agents	30	N/A	40	10	-30	20	0
Nombre d'agents recrutés correspondant au poste défini	Nombre d'agents	0	N/A	80	0	-80	100	90
Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers	230	N/A	350	797	347	300	400

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'atteinte des résultats de l'objectif stratégique n°2 : Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines se décline comme suite :

Sur l'ensemble des indicateurs de performance recensés pour l'année 2015 qui sont au nombre de huit (08), quatre (04) ont été atteints, soit cinquante pourcent (50%).

Résultat annuel N°1 :sur la prévision de cent pourcent (100%), seul 15%ont été réalisés, faute d'insuffisance de budget affecté à cet effet. L'écart restant de 85% est reporté en 2016.

Résultat annuel N°2:15% des fiches de poste ont été élaborés en tenant compte de la contrainte budgétaire. L'élaboration des 85% restant est reportée en 2016.

Résultat annuel N°3 :ce résultat n'a pas été atteint car il est lié à l'élaboration complète des fiches de poste. Le besoin ne sera clairement identifier que si la cartographie des postes est déterminée.

Résultat annuel N°4: les vingt-cinq (25) agents ont été formés comme prévu. La prévision 2016 étant de trente (30) agents devant bénéficier de cette formation promotionnelle.

Résultat annuel N°5 :le calcul des rappels de dix agents a été fait.

Résultat annuel N°6 : la sensibilisation liée à la participation aux concours du Ministère a atteint ses objectifs. Le nombre de participants prévu cinq cent (500) a été atteint.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Conduite, suivi et entretien des infrastructures

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Mission de contrôle et d'évaluation; Résultat annuel N°2 : Validation de la conformité;

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucune mission de contrôle et d'évaluation;
- Résultat annuel N°2 : aucune validation de la conformité;

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de visites des chantiers	Visites	ND	N/A	40	0	-40	15	
Nombre de rapports produits	Rapports	ND	N/A	30	0	-30	15	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Aucun résultat annuel n'a été atteint faute de moyens mis à disposition. Les chantiers étant intégralement confier dans sa phase de réalisation à l'ANGT.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

		Autoi	risations d'enga	gement	C	rédits de paiem	ent
	Actions et titres		AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
18.661.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	55 336 800	44 568 969	-10 767 831	55 336 800	44 568 969	-10 767 831
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	22 764 000	19 041 000	- 3 723 000	22 764 000	19 041 000	- 3 723 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	32 572 800	25 527 969	- 7 044 831	32 572 800	25 527 969	- 7 044 831
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
18.661.2	Coordination administrative	4 730 041 500	3 085 267 753	- 1 644 773 747	4 730 041 500	3 085 267 753	- 1 644 773 747
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	1 664 634 000	178 077 889	- 1 486 556 111	1 664 634 000	178 077 889	- 1 486 556 111
	Titre 3. Dépenses de biens et services	65 407 500	-	-65 407 500	65 407 500	-	-65 407 500
	Titre 4. Dépenses de transfert	3 000 000 000	2 907 189 864	-92 810 136	3 000 000 000	2 907 189 864	-92 810 136
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
18.661	Total programme	4 785 378 300	3 129 836 722	- 1 655 541 578	4 785 378 300	3 129 836 722	- 1 655 541 578
	Dont:						
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	1 687 398 000	197 118 889	- 1 490 279 111	1 687 398 000	197 118 889	- 1 490 279 111
	Titre 3. Dépenses de biens et services	97 980 300	25 527 969	-72 452 331	97 980 300	25 527 969	-72 452 331
	Titre 4. Dépenses de transfert	3 000 000 000	2 907 189 864	-92 810 136	3 000 000 000	2 907 189 864	-92 810 136
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Sur un montant global autorisé de **4 785 378 300 FCFA** (y/c la réserve de **304 899 015 FCFA**) dans la Loi de Finances Rectificative 2015, le montant exécuté s'élève à**3 129 836 722 FCFA** (soit 65.4% du montant autorisé).

Les différents écarts observés trouvent leur explication parmi les raisons ci-après:

- L'absence des terminaux dans les DCAF ;
- L'instabilité de l'application vectis ;
- La clôture prématurée de l'ordonnancement ;
- Les lourdeurs administratives.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 débit (a) (b)		Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
18.661	Pilotage et soutien à la coordination de l'action gouvernementale	4 785 378 300	- 1 655 541 578	-	3 129 836 722
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	1 687 398 000	- 1 490 279 111	-	197 118 889
	Titre 3. Dépenses de biens et services	97 980 300	- 72 452 331	-	25 527 969
	Titre 4. Dépenses de transfert	3 000 000 000	- 92 810 136	-	2 907 189 864
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des mouvements des crédits :

Le total des mouvements de crédits sortants est de **1 655 541 578 F CFA** exclusivement mis à la disposition de la mission "Provisions" dans le cadre des opérations de clôture. Ils se repartissent comme suit:

- titre 2: 1 490 279 111 F CFA;
- titre 3; 72 452 331 F CFA;
- titre 4: 92 810 136 F CFA.

Il est a noter que la contribution du programme "pilotage et soutien" au financement du CHAN d'un montant de 114 072 136 F CFA n'est pas retracé dans le tableau ci-dessus.

Annulations

Aucune annulation n'a été effectuée, les crédits disponibles au sein du programme ont été regroupés dans la mission « Provisions ».

Reports

Aucun report de crédit n'a été effectué.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au	Effectifs au	Effectifs au	Mouven	nents d'effectifs	sen2015	F
	31 décembre 2013	31 décembre2014	1 ^{er} janvier 2015	Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs au 31.12. 2015
Agents hors catégorie	00	02	02	00	00	00	02
Agents de catégorie A	00	77	77	08	00	-8	69
Permanents	00	77	77	08	00	-8	69
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie B	00	41	41	03	00	-3	38
Permanents	00	41	41	03	00	-3	38
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents de catégorie C	00	10	10	02	00	-2	08
Permanents	00	10	10	02	00	-2	08
Non permanents	00	00	00	00	00	00	00
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	00	150	150	08	00	-13	137
Main d'œuvre non permanente	00	47	47	00	00	00	47
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	00	197	197	08	00	-13	184

Explication des évolutions :

Pour la catégorie A, les effectifs sont passés de 77 agents en 2014 à 69 au 1 janvier 2015, suite à la nomination de quatre (4) agents de catégorie A dans un autre département ministériel, au décès de deux (2) agents et au départ à la retraite de deux (2) autres.

Les effectifs du programme dans la catégorie B ont baissé de trois (3) agents à la suite d'un (1) départ à la retraite, d'un (1) décès et de la nomination d'un (1) agent dans un autre département ministériel.

Les effectifs des agents de la catégorie C ont diminué de deux (2) agents à la suite de leur mise à disposition dans un autre département ministériel.

Les effectifs de la MONP n'ont pas varié de 2014 au 31 décembre 2015.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : INJS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	00	56	56	56
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	00	00	00	00
Total pour l'opérateur INJS	00	56	56	56
Total pour le programme	00	56	56	56

 $\underline{\text{Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs } \text{ } \underline{\text{I'évolution des effectifs des opérateurs}} :$

Les effectifs n'ont pas connu d'évolution.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre	2 consommés	Ecarts	
	AE	СР	AE	СР	AE	СР
Masse salariale des emplois de l'administration	1 560 354 000	1 560 354 000	72 567 889	72 567 889	1 487 786 011	1 487 786 011
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	127 044 000	127 044 000	124 551 000	124 551 000	2 489 000	2 489 000
Total des crédits de titre 2 consommés	1 687 398 000	1 687 398 000	197 118 889	197 118 889	1 490 275 011	1 490 275 011

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le niveau consommé (197 118 889 FCFA) est constitué des crédits de MONP du programme et des vacations de l'INJS la solde permanente étant en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3: DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre	Crédits de titre 3 consommés		Ecarts	
	AE	СР	AE	CP	AE	CP	
ACTION 1 pilotage de la stratégie ministériel	32 572 800	32 572 800	25 527 969	25 527 969	7 044 831	7 044 831	
Elaboration et actualisation des textes	2 156 482	2 156 482	0	0	2 156 482	2 156 482	
suivi administratif des agents	986 000	986 000	0	0	986 000	986 000	
Préparation des manifestations du département et fonctionnement du cabinet	26 548 945	26 548 945	25 527 969	25 527 969	1 020 976	1 020 976	
Relation publiques et communication	2 881 373	2 881 373	0	0	2 881 373	2 881 373	
ACTION 2 : coordination administrative	65 407 500	65 407 500	0	0	65 407 500	65 407 500	
Promotion de l'expertise de la valeur ajoutée des fonctions soutien	30 845 195	30 845 195	0	0	30 845 195	30 845 195	
Conduite, suivi et entretien des infrastructures	4 950 556	4 950 556	0	0	4 950 556	4 950 556	
Elaboration et actualisation des textes	2 850 000	2 850 000	0	0	2 850 000	2 850 000	
Préparation des manifestations du département	25 387 551	25 387 551	0	0	25 387 551	25 387 551	
suivi administratif des agents	1 374 198	1 374 198	0	0	1 374 198	1 374 198	
Total des crédits de titre 3 consommés	97 980 300	97 980 300	25 527 969	25 527 969	72 452 331	72 452 331	

<u>Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées</u> :

Sur un montant global autorisé de**97 980 300 FCFA** (en incluant la réserve de 4 899 015 FCFA) dans la Loi de Finances Rectificative 2015, il a été exécuté un niveau de crédits de **25 527 969 FCFA** soit 26% du montant autorisé.

L'écart de **72 452 331 FCFA** enregistré s'explique par les difficultés liées au fonctionnement de l'outil vectis, par la lenteur dans le traitement des dossiers de dépenses subies par les différents RUO et la non exécution de l'enveloppe budgétaire de **65 407 500 FCFA** allouée à l'UO coordination administrative.

Ce niveau d'exécution n'a pas permis de réaliser la majorité des activités arrêtées préalablement dans la programmation budgétaire initiale.

Au titre de l'action 1 pilotage de la stratégie ministérielle prévue pour un montant de **32 572 800 FCFA** en AE et CP, il a été exécuté **25 527 969 FCFA** Préparation des manifestations du département .

Au titre de l'action 2 coordination administrative, prévue pour un montant de **65 407 500 FCFA** en AE et CP, les crédits y relatifs n'ont pu être exécutés en raison des dysfonctionnements de l'outil vectis.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre	4 consommés	Ecarts	
Actions	AE	СР	AE	СР	AE	CP
ACTION 1 pilotage de la stratégie ministériel	0	0	0	0	0	0
ACTION 2 : coordination administrative	3 000 000 000	3 000 000 000	2 907 189 864	2 907 189 864	92 810 136	92 810 136
Subvention aux organismes publics personnalisés	2 769 633 262	2 769 633 262	554 395 105	554 395 105	2 215 238 157	2 215 238 157
Suivi et évaluation des activités	0	0	131 215 360	131 215 360	-131 215 360	-131 215 360
Fonctionnement des services	80 038 938	80 038 938	76 038 938	76 038 938	4 000 000	4 000 000
Manifestations sportives (Tropicale Amissa, OGSSU, CAN Séniors HAND)	0	0	1 844 693 663	1 844 693 663	-1 844 693 663	-1 844 693 663
Mise au vert CACVC Hand (Camp turc)	0	0	234 040 798	234 040 798	-234 040 798	-234 040 798
Bourses INJS	141 655 800	141 655 800	58 134 000	58 134 000	83 521 800	83 521 800
Séminaire, colloques et fora	8 672 000	8 672 000	8 672 000	8 672 000	0	0
Total des crédits de titre 4 consommés	3 000 000 000	3 000 000 000	2 907 189 864	2 907 189 864	92 810 136	92 810 136

<u>Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires</u> :

Sur un montant global autorisé de **3000 000 000 FCFA** (en incluant la réserve de **300 000 000 FCFA**) dans la Loi de Finances rectificative 2015, le montant exécuté est de **2 907 189 864 FCFA** soit 96.9% du montant autorisé. Ce niveau d'exécution a permis de réaliser la majorité des activités arrêtées préalablement dans la programmation budgétaire initiale.

Au titre de l'action 2 coordination administrative les actions suivantes ont été financées :

- > les missions permanentes : 2 898 517 864 FCFA ;
 - Fonctionnement des services 76 038 938 FCFA;
 - o Subvention aux organismes publics (ANAGEIS): 554 395 105 FCFA;
 - Suivi et évaluation des activités : 131 215 360 FCFA ;
 - Manifestations sportives (Tropicale Amissa, OGSSU, CAN Séniors HAND, mise au vert Coupe d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupes de Handball au Camp turc): 2 078 734 461 FCFA;
 - Bourses INJS: 58 134 000 FCFA;
 - ➤ la mise en œuvre des objectifs : 8 672 000 FCFA pour renforcement des capacités des agents du ministère pour l'atteinte de l'objectif n°1 promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutiens.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Institut National de la Jeunesse et des Sports

Présentation de l'opérateur

L'Institut National de la Jeunesse et de sports (INJS) un établissement publique sous tutelle du ministère de la jeunesse, des sports et loisirs de formation et de recyclages dans les domaines liés aux métiers de l'Education Physique et sportive et ceux de la jeunesse.

Travail avec l'opérateur

Un travail préalable au contrat annuel de performance a été effectué mais les crédits n'ayant pas été mis à disposition auprès de cet établissement, le contrat n'a pu être établi entre le programme et cet établissement.

Crédits consommés en 2015par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015									
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés							
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	127 044 000	124 551 000							
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0							
Bourses INJS	141 655 800	58 134 000							
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0							
Total de la contribution financière de l'Etat	268 699 800	182 685 000							

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution de l'Etat n'a servi qu'au financement des emplois de l'opérateur notamment:

- les vacations 99 000 000F CFA
- les salaires journaliers (MONP) 28 044 000F CFA
- Bourses INJS 58 134 000F CFA

F

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement pris de par l'opérateur.